



100

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

ENTRÉE

CHIFFRE À LA FIN DU SYSTÈME DES FRANCS

LE PROJET DE LOI SUR LES MONNAIES

Main body of faint, illegible text, likely the body of a report or document.

REVUE BORDELAISE

SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

Journal paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois.

Bureaux : Rue Cabirol, 16. — Bordeaux

ADRESSER LES ABONNEMENTS ET TOUT CE QUI CONCERNE L'ADMINISTRATION ET LA RÉDACTION, A M. LE DIRECTEUR DE LA *Revue Bordelaise*, RUE CABIROL, 16, BORDEAUX.

PRIX DE L'ABONNEMENT

POUR BORDEAUX, LA GIRONDE ET LES DÉPARTEMENTS LIMITROPHES :

Un an 12 fr.
Six mois 6 fr.

POUR LES DÉPARTEMENTS NON LIMITROPHES :

Un an 15 fr.
Six mois 8 fr.

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1^{er} JANVIER ET DU 1^{er} JUILLET. — ON NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS. — IL SERA RENDU COMPTE DE TOUT OUVRAGE ENVOYÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE.

SOMMAIRE DU N° 32 :

LES HONNÊTES GENS DANS MOLIERE, (suite et fin) par Raoul Sirbel.

ÉTIENNE PASQUIER, (1^{re} partie) par E. Bony.

ANDRÉ THEURIET, par Louisa Sernet.

DU PRÉJUGÉ RELIGIEUX DANS LA QUESTION DU DIVORCE, (réponse à l'abbé Thibaut) par C. Bréard.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE : Nouvelle pile électrique à chlorure de chaux. — Le suc digestif de la carica papaya. — Le ferment de la nitrification. — Le caoutchouc artificiel. — La saccharine de M. Péligot. — Les chlorures dans les graines fourragères. — Phénomène nouveau de parthénogénèse. — La chasse à l'électricité. — Le foudroiement du phylloxera.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE PAU. (séance du 10 Décembre 1879.)

LES MUSES DE LA REVUE CATHOLIQUE.

VARIÉTÉS : Décorations des jouets d'enfants par des substances inoffensives. — Anti-fat. — Antiquité de la race humaine. — Les grands hivers du siècle. — Pâtisseries contenant du plomb.

BEAUX-ARTS : Le Paris-Murcie. — Grévin, statuaire. — M. Chabry.

CHRONIQUE MUSICALE : Premier concert du Cercle philharmonique.

BIBLIOGRAPHIE

Carte générale de la Gironde

Vinicole, agricole, routière, hydrographique et statistique, d'après les documents officiels les plus récents (1).

L'appel fait à l'étude de la géographie n'a pas été en vain, et partout cette science fait des progrès avec le côté pratique qui lui est nécessaire pour devenir véritablement utile. Nous ne saurions donc trop accueillir ceux qui, après d'autres, viennent encore nous offrir le fruit de leurs études ou de leur expérience, et la nouvelle *Carte générale du département de la Gironde*, que M. H. Duthu, le libraire bordelais bien connu, vient d'éditer, est un modèle véritablement nouveau. Pénétré qu'avant tout il faut frapper le regard pour aider

ensuite l'intelligence à bien comprendre, il a présenté sous un jour à la fois gracieux et artistique cette aridité de la topographie, et les six couleurs qui distinguent les diverses catégories qu'il fallait indiquer, avec les signes particuliers ayant chacun leur application, viennent s'harmoniser pour faire d'une simple carte un joli tableau, bien dessiné, grâce au crayon et au pinceau de M. Valteau; bien compris, grâce au concours de M. H. Léon.

Et si, après avoir observé l'ensemble de cette nouvelle carte, on va aux détails qu'explique une légende intelligente, on s'aperçoit que rien n'y manque, car tout y est. A l'échelle de 173 / 1000, d'une dimension de 1 mètre 10 centimètres de hauteur sur 80 centimètres de largeur, chaque chose y est claire. En dehors de la question vinicole, indispensable à formuler, signalant chaque cru, avec ses classements et ses qualités, on y trouve les voies de communication, chemins de fer, routes, canaux; les postes et les sta-

DÉPÔTS DE VENTE : à Bordeaux et dans les villes de la région, chez les principaux libraires et marchands de journaux; — à Paris, chez MM. MARPON et FLAMMARION, galeries de l'Odéon, 1 à 7, et rue Rotrou, 4.

Prix du Numéro : 50 Centimes.



tions télégraphiques; les bureaux de douane, les phares et les balises; les fleuves, les rivières et les ruisseaux.... et enfin la topographie et la nature des cultures: dunes, landes, bois, vignes, céréales, prés, pacages, marais ainsi que les productions minérales et végétales du département.

Elle est à la fois utile pour les commerçants, les industriels, les marins et les ingénieurs. Les propriétaires et les hommes d'étude, les municipalités et les administrations y rencontreront réuni ce qui, dans l'ensemble comme dans les détails, constitue une carte complète du département de la Gironde.

La carte nouvelle de la Gironde est donc une carte commerciale et scientifique, et notre département, dont l'importance va croissant, exigeait qu'on le présentât avec les divers points de vue qui découlent de sa situation au bord de cet Océan grandiose qui a fait de l'embouchure de la Gironde une véritable mer venant aboutir, par la Garonne et la Dordogne, à travers une multitude de petits ports, jusqu'à la rade si importante et si commerçante du port de Bordeaux, où arrivent, pour se déverser en France, les produits du monde entier, en échange des produits de notre industrie et de ces produits si riches et si appréciés du Médoc et du Bordelais, les plus beaux fleurons de la France vinicole, ainsi que de ces richesses du pauvre pays des landes de la Gascogne, qui se chiffrent par des centaines de mille tonneaux à exporter et à importer.

La nouvelle carte générale de la Gironde est ainsi, à tous les titres, d'une importance qui se manifeste après toutes les cartes déjà parues, et elle devra faire l'ornement de tous les bureaux et de tous les cabinets par son aspect et par son utilité, car elle n'est pas comme toutes les autres déjà publiées, ni comme celles que l'on projette, et dont l'exécution, longue et coûteuse, les fera nécessairement très longtemps attendre. Elle mérite donc une attention spéciale, et nous ne pouvons que féliciter l'initiative privée qui l'a conçue et M. H. Duthu qui l'a éditée.

En vente chez M. H. Duthu, éditeur, 17, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux. — Prix: En feuille, 8 fr.; collée sur toile et étui, 13 fr. 50; collée sur toile vernie et rouleaux noirs, 15 fr.

BEAUX-ARTS

LE PARIS-MURCIE. — GREVIN, STATUAIRE. — UNE NOUVELLE MÉDAILLE A M. CHABRY

L'hiver a été dur; les torrents d'Espagne ont débordé, Murcie a été engloutie. Les pauvres d'Espagne et de France ont crié misère et la presse française a répondu à leur cri, donnant un généreux élan, qui n'a pas été sans fruit.

Le journalisme a fait appel aux artistes, les artistes n'ont pas été sourds et c'est de cet accouplement de la presse et des beaux-arts qu'est né le *Paris-Murcie*, journal splendide que la charité faisait naître et qui devait produire des millions.

Voilà donc un numéro unique né d'une pensée sublime, signé des plus grands noms parmi ceux qu'il est convenu d'admirer; numéro tiré à des milliers et des milliers d'exemplaires dont le plus grand nombre se vendra à l'étranger, non-seule-

ment à cause de l'idée qui l'a fait naître, mais encore parce qu'il contient plusieurs dessins autographes de nos gloires nationales.

On doit penser que ceux qui ont coopéré à cette œuvre y ont mis toute leur âme. Ils avaient à soutenir la gloire de leurs noms — notre gloire — aux yeux des étrangers et ils agissaient pour soulager la misère de leurs semblables malheureux. Et bien non; c'est une erreur, on leur âme est bien petite! et tout le monde a éprouvé le même désappointement en feuilletant le *Paris-Murcie*. On avait fait appel à la charité des célébrités artistiques et c'est — par charité — que chacune d'elle a envoyé son offrande.

Beaucoup de noms et peu d'œuvres. En dehors de quelques croquis, fort beaux, ceux-là, de de Neuville, Detaille, Berne-Bellecourt, d'une composition de G. Doré, déjà fort discutables, que reste-t-il au *Paris-Murcie*? Le dessin de Messonnier? Messonnier est un homme illustre; il pouvait beaucoup, beaucoup plus qu'il n'a donné. Cependant, il faut dire à sa louange qu'il ne s'est pas contenté, comme tant d'autres, médaillés et archi-médailles, d'envoyer un bras ou une main, ou une silhouette à demi effacée, ou même fort peu dessinée. Il a envoyé *quelque chose* sur quoi on sent imprimée la griffe du lion. Cependant, cela ne plaît pas, cela manque de vie; c'est peut-être voulu, mais le cheval de M. Messonnier est un cheval de bronze, il a dessiné une statue.

— M. Grévin fait tout le contraire quand il fait de la statuaire, car M. Grévin fait de la statuaire. M. G. Doré peint et sculpte: il a exposé entre autres un beau vase superbement décoré cela aura empêché de dormir le spirituel dessinateur du *Journal amusant* et il s'est mis à l'œuvre. Seulement, alors que M. G. Doré sculpte tout seul l'œuvre que tout seul il a conçue, M. Grévin — s'est mis deux — ce qui, pour lui, simplifiait la difficulté et l'on vit aussitôt les vitrines des marchands d'objets d'arts, des tabletiers et des coiffeurs, envahies par une foule de petites choses pleines de *chic*, charmants objets de commerce, en plâtre blanc ou de couleur, et signées Grévin et Beer.

Tout le monde en a pu voir des spécimens chez Michaud, au Chapeau-Rouge et chez Mondès, aux allées de Tourny. C'est gentil, n'est-ce pas? Et puis ce n'est pas cher. Vous pouvez avoir un coq et sa poule, modèles de costumes de je ne sais plus quelle féerie pour fr. 50. Même, si vous marchandez, vous fera-t-on un rabais. Qui sait, peut-être finirez-vous avec de la patience et à force d'en faire baisser le prix, par avoir ces statuette pour ce qu'elles valent, et dans ce cas vous, ne débourserez pas grand chose.

Est-ce assez faux et incompréhensible, cette « *Jeanne* » qui tend le ventre d'un air étonné, et cet *Âge déchu*, réédition assez malheureuse de la cigale de Cambos, vêtue seulement d'un manchon et d'une ombrelle, et qui paraît trouver ce vêtement insuffisant par l'hiver qu'il fait, bien que son visage n'exprime absolument rien.

Ces deux statuette sont visibles chez Mondès, tous les jours, de huit heures du matin à minuit.

Somme toute, cela doit se vendre fort bien — et c'est peut-être là l'unique but que s'est proposé M. Grévin, car il est trop spirituel pour s'être pris lui-même au sérieux dans son rôle de statuaire, et prendre pour des œuvres d'art ses croquis du *Journal amusant* mis en plâtre par un autre.

REVUE BORDELAISE

SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

Les honnêtes gens dans Molière.

(Suite et fin).

Mais le bon sens ne s'applique point seulement aux réalités de la vie quotidienne ; il s'applique aussi aux conceptions de la pensée, et dans la littérature et les arts il s'appelle le goût. Les contemporains de Molière lui reprochaient souvent de manquer de goût ; il n'est pas étonnant qu'il ait cherché à leur répondre et exposé sur la scène ses idées sur la comédie et ses jugements sur la cabale qui le persécutait. Après *l'Ecole des femmes*, tout un parti se tourna décidément contre Molière. Précieuses, marquis, poètes de coterie, beaux esprits sans public, auteurs sans succès attaquèrent au nom des lois de la morale l'ouvrage qui avait si fort égayé le parterre. Dans sa *Critique de l'Ecole des femmes*, Molière confie sa défense à Dorante et à Uranie ; tous deux s'en acquittent à merveille. A celles qui découvrent des ordures dans l'ouvrage du poète, Uranie répond par l'exemple de ces prudes dont les « mines » et les « cachements de visage » à la comédie font que l'on censure leurs actions, et qu'un laquais brutal crie tout haut « qu'elles sont plus chastes des oreilles que de tout le reste du corps. » Aux pédants qui se plaignent du goût public et lui reprochent de préférer aux poèmes sérieux les ouvrages qui font rire, Dorante répond par l'éloge de la comédie, et quand M. Lysidas attaque *l'Ecole des femmes* d'après les règles, « Je voudrais bien savoir, » dit Dorante, « si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. » Mais ce n'est point encore assez pour faire taire les Lysidas et les Trissotin qui en veulent toujours au goût public et au sentiment de la cour où ces messieurs ne voient que des ignorants et des sots (pour eux c'est tout un). Un autre personnage de Molière, homme de cour instruit et spirituel, le Clitandre des *Femmes savantes* se charge de leur donner le coup de grâce :

Que font-ils pour l'Etat vos habiles héros
Qu'est-ce que leurs écrits lui rendent de service
Pour accuser la cour d'une horrible injustice
Et se plaindre en tous lieux que sur leurs doctes noms
Elle manque à verser la faveur de ses dons ?
Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire !
Et des livres qu'ils font la cour a bien affaire !
Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau
Que, pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'Etat d'importantes personnes ;

Gens qui de leur savoir paraissent toujours ivres ;
Riches, pour tout mérite, en habil importun ;
Inhabiles à tout, vides de sens commun,
Et pleins d'un ridicule et d'une impertinence
A décrier partout l'esprit et la science. »

Voilà comment Molière défend le goût, avec cette exacte raison et cette sûreté de critique qui firent la réputation de son ami Boileau. Sous des noms de comédie c'est lui qui parle, c'est lui qui riposte. Une fois même, dans *l'Impromptu de Versailles*, il s'avança sur la scène et répondit sous son propre nom, avec une éloquence admirable, aux misérables qui, impuissants contre ses ouvrages, essayaient par des calomnies odieuses de soulever contre sa vie privée le mépris public. Tous les reproches qu'il fait adresser à ses ennemis par Dorante ou Clitandre sont justes et mérités ; mais on ne peut nier qu'il y ait quelque aigreur dans le ton de leurs discours. Ils n'ont point cette froideur impassible qui convient à la critique et la défend de toute partialité. Il semble qu'ils soient directement intéressés à la cause qu'ils soutiennent. Ne trouve-t-on pas que Dorante parle de la comédie plus en auteur comique qu'en homme de cour ? et puis, n'est-il pas un peu dur pour ce pauvre M. Lysidas ? ne le traite-t-il pas avec un peu de dédain ? n'oublie-t-il pas un peu cette politesse aimable qui fait le charme des discussions en évitant d'y nommer les personnes présentes ? Et Clitandre ? Quelque légitime que soit sa colère, a-t-il raison d'appeler « gredins » de pauvres savants qui n'ont point d'autre tort en somme que d'être de mauvais écrivains ? On sent que Dorante et Clitandre ont à venger Molière, et leur autorité morale y perd un peu ; mais, en revanche, cette extrême vivacité qui les entraîne parfois un peu

loin donne à leurs personnages la vie et l'animation qui seules peuvent intéresser le spectateur. De froides dissertations nous ennuieraient; une discussion passionnée nous éveille, nous charme et peut nous profiter. On le voit, c'est encore en laissant quelques imperfections à ses personnages raisonnables que Molière nous plaît en nous conseillant.

Enfin, si nous passons de l'étude des personnages que Molière charge de défendre le bon sens et le goût, à ceux qu'il met en scène pour soutenir la morale, nous verrons encore que ce sont leurs faiblesses qui nous font aimer leurs vertus. Lorsque don Louis, le père de don Juan, gourmande son fils, nous trouvons son discours un peu long; mais lorsqu'il croit, après avoir été si souvent trompé, sur un mot de son fils, que ce don Juan, vraiment né pour le vice, songe enfin à se corriger, à cette naïveté, à cette erreur peut-être à demi-volontaire, nous reconnaissons un père véritable, et nous sommes portés à goûter sa morale, par amour pour lui. Et quand nous apprenons que le repentir de son fils n'est qu'une monstrueuse hypocrisie, quoique nous y fussions préparés, la haine que nous avons pour don Juan se renforce de toute l'estime que la tendresse de son père nous avait inspirée.

J'arrive enfin à cette création si parfaite qui fait tant d'honneur à Molière, au personnage d'Henriette. De toutes les jeunes filles du théâtre de Molière, Henriette est la plus charmante et la plus aimable. Le repentir d'Angélique prête à renoncer à son amour par piété filiale, a quelque chose de touchant et de sincère qui émeut vivement le spectateur. Mais Angélique n'a qu'un rôle secondaire dans la pièce, et l'obscurité de son rôle nous cache un peu l'étendue de sa vertu. Mais Henriette! Il semble que Molière l'ait faite avec amour. Elle est belle et gracieuse, elle a du bon sens et de l'esprit, elle a du cœur et de la volonté, et, avec tout cela, je ne sais quelle grâce douce et pénétrante qui tempère toutes ces qualités et les fait aimer. Non content de lui donner tous les mérites, Molière l'entoure de gens dont les ridicules ou les défauts font ressortir toutes ses perfections. C'est un fond noir sur lequel se détache avec éclat cette charmante figure de jeune fille. Elle a pris toutes les qualités de ses parents, le bon sens de son père, l'énergie de sa mère, la beauté de sa sœur, et quand Clitandre, cet amant si accompli que Molière a choisi dans toute la cour pour sa fille préférée, lui marque par ses respects et

ses hommages en quelle haute estime il la tient, nous nous associons de cœur aux sentiments qu'il exprime si bien. Henriette n'est point une précieuse comme Armande, une innocente comme Agnès; c'est une jeune fille qui connaît la vie et ne s'en cache point, et pense que la pruderie n'est que la contrefaçon de l'honnêteté. Avec quelle dignité elle parle à Trissotin, et comme ses paroles respirent l'honneur et la vertu. Eh bien! toute vertueuse qu'elle est, elle a pourtant son défaut par lequel elle est vraiment femme, et je ne crois point que ce soit un oubli de Molière; j'y vois bien plutôt l'application du même principe que nous avons constaté jusqu'ici dans toutes ses créations de personnages moraux. Henriette si bonne, si gracieuse, ne peut s'empêcher d'être cruelle contre sa sœur, pauvre fille plus à plaindre qu'à blâmer. C'est la rancune d'une femme qui a souffert de voir celui qu'elle aime faire sa cour à une autre femme, et qui, aimée enfin à son tour, a le triomphe méchant et ne croit point sa victoire complète que sa rivale n'en ait été témoin. Henriette a souffert avant d'être heureuse; les railleries piquantes dont elle assassine Armande en font foi. Ajoutez-y la franchise un peu brutale de Clitandre qui aide Henriette dans cette petite œuvre de vengeance, et vous serez pris de pitié et d'amitié pour leur impuissante victime. Heureusement Armande fait tout ce qu'elle peut pour empêcher le mariage d'Henriette, et ce méchant trait nous délivre de l'embarras où nous avait jeté le poète en nous forçant de condamner Henriette. Elle est dans le cas de légitime défense et a strictement le droit d'agir comme elle le fait. Nous n'en demandons pas davantage.

C'est donc une des règles de la poétique de Molière de donner quelque défaut à ses personnages moraux. Il n'y en a qu'un dans son théâtre qui soit absolument parfait, et j'ose dire qu'il est au moins froid sinon ennuyeux. C'est le Cléante du Tartufe. Il parle bien, dit de fort belles choses, mais je trouve qu'il agit trop bien. Pousser la charité jusqu'à plaindre Tartufe, lorsque l'exempt l'emmène en prison, c'est beaucoup, c'est trop de vertu. Quelque petit défaut qui eût montré l'homme dans Cléante nous aurait mieux disposés à écouter sa morale si belle d'ailleurs et si élevée. Mais je crois qu'il y a une raison pour excuser cette faute de Molière. En créant le rôle de Cléante, Molière a voulu réfuter d'avance les calomnia-

teurs qui l'accuseraient d'impiété. Les injures qu'on lui prodigua, malgré cette précaution, montrent assez que ses craintes n'étaient point exagérées. Aussi fallait-il faire l'éloge de la vraie dévotion, et cet éloge devait être aussi complet que possible, et celui qui le prononcerait devait être d'une inattaquable vertu, sous peine d'attirer à l'auteur le reproche d'avoir fait défendre exprès la religion par un personnage ridicule ou imparfait. Nous pouvons bien pardonner à l'auteur qui a attaqué avec un tel courage tant de ridicules généraux et tant de vices autorisés, d'avoir songé une fois à sa sûreté personnelle. Il y aurait de l'ingratitude à le blâmer plus longtemps d'un petit défaut qu'il suffit d'avoir remarqué.

Tels sont les personnages moraux de Molière. Il faut avouer qu'ils plaident sa cause mieux que personne contre les critiques de ses détracteurs. Molière se défend et se venge lui-même; nous n'avons que la peine ou plutôt le plaisir de le constater. Lorsqu'on jette un regard d'ensemble sur les créations charmantes de cet immense génie, on se demande quel moraliste a jamais fait plus d'honneur à la philosophie et à la morale. L'amour du vrai et l'amour du bien, voilà les sentiments que laisse la lecture de son ouvrage. Et ce ne sont point de vaines abstractions, le vrai en soi et le bien en soi que Molière nous apprend à aimer; c'est le vrai et le bien dans l'homme. Ami des hommes qu'il connaissait si bien, Molière nous inspire l'amour de l'humanité. A combien de philosophes pourrait-on faire le même éloge?

Si l'on nous objecte que, dans l'œuvre de Molière, les ridicules et les vices tiennent plus de place que le bon sens ou la vertu, nous répondrons que c'est bien plus la faute du genre que celle du poète. La comédie ne doit point être le panégyrique des vertus humaines; son rôle, comme celui de la satire morale, est d'étudier nos passions, de montrer comment elles naissent, sous quelles apparences trompeuses elles se dissimulent et par quels châtimens elles peuvent être punies, sinon corrigées. Une comédie dont tous les personnages seraient vertueux nous paraîtrait insipide et inutile. Qu'on accuse donc la comédie et non pas Molière; mais si l'on accuse la comédie au nom de la morale, nous demanderons que l'on condamne aussi tous ces philosophes qui, sous le nom de moralistes, analysent le cœur humain et ne croient pas mal servir la morale en démas-

quant sans pitié nos faiblesses et nos défauts. La seule loi que nous puissions imposer au poète comique, c'est qu'il ne nous intéresse pas au vice et se garde de peindre la vertu froide et ennuyeuse.

Qué si l'on s'autorise de quelques scènes de l'*Etourdi*, où les pères sont fort maltraités; de l'intrigue du *Dépît amoureux*, où une jeune fille fort honnête est soupçonnée d'une très coupable action; de quelques mots trop libres du *Cocu imaginaire*; des plaisanteries un peu lestes de l'*Amour médecin* ou du *Médecin malgré lui*; des théories de Jupiter qui trouve qu'un partage avec lui

« N'a rien du tout qui déshonore »,

des bouffonneries dont M. de Pourceaugnac est victime; des coups de bâton que Scapin donne à Géronte, pour accuser Molière d'avoir outragé la morale, c'est qu'on oublie quelle différence radicale sépare la comédie d'intrigue de la comédie de caractère. Toute pièce doit être l'exposé d'une action simple à laquelle tous les personnages de la pièce doivent être intéressés et prendre part. Lorsque le dénouement arrive, la crise doit être terminée à la satisfaction du public. Mais tandis que dans la comédie de caractère, c'est le défaut ou le vice du personnage principal qui produit la crise, et que, par conséquent, le poète ne peut se passer de la morale à qui il doit satisfaction, dans la comédie d'intrigue la crise n'est plus l'effet d'un état moral des personnages, mais seulement d'une situation embarrassée où la morale n'a rien à voir et d'où l'esprit seul peut les tirer. Dans la comédie d'intrigue deux partis sont en présence: l'un d'eux a pour lui la loi et l'autorité, l'autre son esprit, ses ruses incompatibles avec les scrupules d'une austère morale. Ces deux partis entrent en lutte, et le poète veut nous intéresser aux gens d'esprit; il ne nous demande en revanche qu'un peu d'indulgence pour la moralité des bons tours qu'il va leur faire jouer. Et, en effet, l'intérêt pour nous n'est pas que leurs ruses soient bien morales, mais qu'elles soient originales et ingénieuses. Comme nous ne songeons point un instant à chercher des leçons dans ces pièces, le poète peut librement suivre sa fantaisie. Après quoi, s'il se trouve que ses pièces nous poussent au vice, c'est à l'état moral du spectateur et non au poète qu'il faut s'en prendre. Si une comédie d'intrigue, c'est-à-dire une féerie sans le merveilleux, peut nous

porter au mal, c'est que nous étions déjà trop corrompus pour avoir quelque danger à craindre d'une inoffensive pièce de théâtre. Au contraire, quand le poète écrit une comédie de caractère, c'est un vice ou un ridicule qu'il veut peindre, et la morale exige qu'il ne le peigne que pour le condamner. Ce n'est pas assez : il faut qu'il nous fasse partager ses sentiments contre le vice ou le ridicule. S'il y manque, son œuvre n'est point morale. Dès lors, s'il s'expose par maladresse à rendre le mal intéressant aux dépens du bien, on peut, on doit l'accuser d'immoralité et ce n'est point assez qu'au dénouement il punisse le coupable. « Pour que le livre soit bon, suffit-il qu'il fasse une bonne fin ? Si le long du chemin l'imagination avait été blessée, le sentiment émoussé, est-ce que la leçon finale réparerait tout ? N'y aurait-il pas à craindre qu'une fois le livre fermé, le dénouement pris à sa valeur, l'impression produite par les pensées et les images ne revive et ne continue dans la vie réelle ? » (1) Il faut donc que chaque scène de la pièce augmente notre aversion pour le vice attaqué, et que le dénouement longtemps attendu et vivement souhaité fasse éclater ces applaudissements qui ne sont que l'explosion de notre haine ou de notre mépris. N'est-ce point là ce qu'on éprouve à la fin de *l'Avare*, de *Don Juan* ou de *Tartufe* ? Cette unité de l'intérêt concentré tout entier sur la peinture d'un ridicule, n'est-ce point encore ce qui nous frappe dans *l'École des Maris*, dans *l'École des Femmes*, dans *le Bourgeois gentilhomme*, dans *les Femmes savantes* ? Ce n'est qu'à force d'insister ainsi que le poète a chance de nous pénétrer de la leçon qu'il veut nous donner ; c'est ainsi seulement que son œuvre peut être morale. A ce compte Molière est le plus moral des poètes comiques, comme il est par son génie d'observation le plus puissant des moralistes.

Il y a donc de la morale dans Molière ; mais quelle est cette morale ? dans quelle mesure nous peut-elle servir ? C'est ce que nous essaierons de déterminer. Molière ne fait point de morale spéculative ; il ne nous montre jamais une âme prise de remords, ramenée au bien par l'amour pur du bien et la haine du mal en soi. Ses personnages agissent trop pour avoir le temps de faire des retours sur eux-mêmes. Et puis il était à craindre que ces conversions subites ne nous

trouvassent un peu sceptiques. Ce n'est pas dans l'idée de remords et de repentir que Molière cherche la sanction de la morale ; c'est dans la peine que la société inflige au ridicule et au vicieux. La comédie n'étant qu'une peinture de la société, Molière ne nous donne que des règles de morale sociale. N'être point jaloux de peur d'être trompé, n'être point avare de peur d'avoir un fils insolent et une fille insoumise, ne point aspirer à la noblesse de peur d'être volé par des parasites de qualité, savoir pardonner aux hommes leurs vices et leurs défauts, pour ne s'en point faire d'irréconciliables ennemis, fuir les hypocrites de peur d'expié cruellement les bienfaits qu'on leur prodigue, voilà ce qu'il nous enseigne. Ce n'est point là la morale la plus sublime, mais c'est la seule que puisse donner la comédie. Il est sans doute possible dans le drame de s'élever plus haut ; mais ni les trop grandes vertus ni les vices trop odieux ne prêtent au rire. Or, c'est un poète comique que nous avons à juger ; il suffit qu'il ait enseigné la morale dans la mesure que permet la comédie, pour que nous lui en gardions une éternelle reconnaissance.

Maintenant cette morale est-elle capable de corriger les hommes ? Dans leurs ridicules peut-être ; on sait quelle influence la comédie des *Précieuses* exerça sur les mœurs. Quant aux vices, ils sont si profondément enracinés dans l'homme que le poète lui-même ne montre jamais le vicieux corrigé à la fin de sa pièce. Au reste, si sa morale ne nous corrige pas, c'est notre faute et non la sienne.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'étude du théâtre de Molière, rempli d'observations si exactes et d'analyses si fines du cœur humain, nous aide à nous connaître et nous éclaire sur nos passions et nos défauts. Cela seul le rend digne de notre gratitude, s'il est vrai que le « Connais-toi toi-même » est le commencement de la sagesse.

RAOUL SIRBEL.

ÉTIENNE PASQUIER

1767-1832.

Le nom d'Étienne Pasquier est du nombre de ceux qui ont le privilège d'attirer et de retenir. Il évoque à la fois d'antiques et de récents souvenirs d'honneur et de loyauté, de patriotisme, d'attachement aux principes du droit et de la justice, d'amour éclairé des cho-

(1) Bersot (*Essais de philosophie et de morale*, t. 2. page 174.)

ses de l'esprit, de fermeté dans la modération. C'est du groupe des honnêtes citoyens et des bons français, amis de la tolérance et de la monarchie tempérée, tels que L'Hôpital, de Thou et Cujas, Coligny, Henri de Béarn, que se détache la figure grave et douce de l'homme qui le premier illustra le nom de Pasquier. Dans ce grand XVI^e siècle, si malheureusement déchiré par une criminelle intolérance, Étienne Pasquier ne se fit pas seulement estimer et admirer comme magistrat intègre et savant jurisconsulte, il mérita bien de sa patrie en se portant le défenseur d'une politique humaine et libérale, en se dévouant au roi qui, le premier en Europe, inaugura l'ère de la tolérance religieuse, en consacrant ses laborieux loisirs à des travaux qui contribuent à la gloire de notre histoire littéraire.

Certes, il était permis à celui qui, deux siècles plus tard, devait rajeunir et renouveler l'illustration attachée au nom d'Étienne Pasquier, il lui était permis d'être fier d'un pareil aïeul ; et, lorsqu'il contemplait sa noble image, de se ressouvenir du beau vers du poète : « La vraie et unique noblesse, c'est la vertu. » Vertu oblige pour toute âme bien née. M. Pasquier le comprit de bonne heure ; il s'appliqua à se rendre digne de celui dont le nom lui était un si redoutable héritage. Conseiller dès vingt ans au Parlement de Paris, on le voit s'associer à l'enthousiasme des jeunes français de 1787 pour les idées généreuses et rénovatrices qui devaient triompher deux ans plus tard. Quand les procédés de l'ancien régime reparurent en politique, sous le nom de Jacobinisme, et même au lendemain de la mort de son père, condamné par le Tribunal révolutionnaire, il ne voulut ni désespérer, ni désertier. Il resta en France, à Paris, au péril de sa tête et de celle de la digne compagne qu'il s'était unie dans la terrible année de 1793. Les réalités douloureuses de ces temps d'expiation, dont souffrit son cœur et dont profita sa raison, purent le mettre en garde contre les entraînements du libéralisme confiant et optimiste ; du moins, elles ne purent altérer la pureté de sa vertu civique, ni troubler l'équitable rectitude d'une conscience qui s'efforça toujours de rendre hommage à la vérité.

Les épreuves courageusement supportées mûrirent M. Pasquier sans l'aigrir. Il s'oublia pour ceux à qui la Révolution avait rendu la dignité d'homme et les droits de citoyen. A l'heure de reprise des fines et sérieuses causeries dans les salons dont le Directoire permit l'ouverture, il retrouva sa place dans le monde poli et distingué où régnait M^{me} de Staël, où brillaient M^{mes} Vaudemont, de Beaumont, où Châteaubriand se rencontrait avec Joubert, où Cuvier conversait avec de Humboldt. Cependant au régime libre succédait la Dictature, puis le Despotisme. M. Pasquier se tint six ans

à l'écart. Mais l'inaction lui pesait, l'âge venait ; il avait quarante ans. La France semblait soumise, comme l'Europe. Il se laissa aller, accepta la charge de Maître des Requêtes au Conseil d'État. C'était un poste modeste pour son nom, pour son âge, pour ses mérites ; poste obscur, où le travail ne manquait pas à la bonne volonté. M. Pasquier toutefois ne l'acceptait ni sans scrupule, ni « sans remords » ; le mot est de lui dans une lettre à M. de Montalembert. Plus tard même, il tenait à justifier sa résolution ; et, passant du particulier au général, il allait jusqu'à condamner l'abstention sans réserve. — « Si les honnêtes gens s'abstiennent, » tout pouvoir n'est-il pas livré à l'intrigue, à la malversation ? Qu'est-ce que cette vie d'égoïste mécontent à laquelle on se condamne ? A quoi conduit-elle ? » à l'impuissance, rien qu'à l'impuissance. — Cela est bien vite dit, mais comporte plus d'une réponse : l'histoire, à défaut de la conscience, serait là, pour parler. Condamner l'abstention sans réserve, c'est faire le procès à tous les martyrs de l'humanité, aux chrétiens comme aux stoïciens ; c'est faire le procès à la conscience humaine elle-même. Quand il ne lui reste plus que cette protestation suprême contre l'abus de la force, contre le vice ou le crime triomphant, dira-t-on de ces glorieuses révoltes qu'elles viennent « d'égoïstes mécontents » ? Le dira-t-on, à plus juste titre, de Lafayette et de M^{me} de Staël, de Delille et de Ducis ? Non, sans doute. Fiers de sauvegarder le droit vaincu, ces nobles esprits crurent servir la France en protestant contre l'odieuse oppression d'un homme qui prétendait traiter les âmes et les consciences en pays conquis. C'est qu'il est des circonstances où les honnêtes gens ne peuvent que se compromettre ou risquer d'être dupes. Il est des temps désastreux où le seul acte possible et permis à qui se respecte, c'est l'abstention, qui sauve l'honneur en préservant de la complicité, des compromis funestes, des transactions avec le devoir. Il est des situations où, loin d'être l'impuissance, l'abstention est la seule puissance, la vraie force invincible, qui use tout et que rien n'use.

Cette réserve faite, il n'est que juste de reconnaître que M. Pasquier, de 1806 à 1814, soit au Conseil d'État, soit même à la Préfecture de police, agit, non point en courtisan du souverain mais en serviteur du pays ; qu'il sut résister aux colères et aux violences de Napoléon, qu'il rendit des services qui méritent de n'être point oubliés, ainsi que l'établissent les *Souvenirs* de son secrétaire. Mais c'est bien ici qu'il convient de dire que l'exception confirme la règle. C'est un honneur pour M. Pasquier d'avoir été cette exception. Mais ce fut une illusion de son cœur droit et généreux de se croire en droit d'étendre également à tous le bénéfice d'une exception personnelle.

A partir de 1814, le rôle de M. Pasquier s'élève et grandit. Ministre de la Justice, puis des Affaires étrangères, il prend une part active aux luttes politiques de la Restauration, combat dans les rangs de ce parti moyen, dit modéré, qui resta souvent au-dessous de sa tâche, comme le reconnaît M. Mignet. Les hommes y valaient mieux que les doctrines dont la timidité, l'indécision, s'accommodaient trop volontiers de l'arbitraire légal, pourvu qu'il fut exercé par des hommes honnêtes, en vue d'un but que l'on appelait pompeusement le « maintien de l'ordre, » ou le « salut de la monarchie. » L'expérience a prouvé, à plus d'une reprise, ce que vaut et ce que peut ce régime, qui prétend tempérer la liberté par l'arbitraire, sous prétexte de la mieux préserver, et subordonne la nation à une bureaucratie irresponsable et omnipotente comme celle de l'ancien régime.

Ce ne fut que sous le gouvernement de Juillet que M. Pasquier arriva à la haute position que lui firent son esprit de conciliation si connu, si utile au nouveau pouvoir, son influence, et sa renommée. Pendant dix-huit ans, il présida la Chambre des Pairs et fit ses preuves comme grand magistrat. C'est à ce moment brillant de sa carrière politique que Sainte-Beuve s'est plu à le peindre : — « Il retrouva toute sa valeur un peu dis- » persée jusqu'alors ; il la rassembla, pour ainsi par- » ler, et l'acrut encore au su et vu de tous. Son juge- » ment excellent, que rien plus n'influçait, s'appli- » qua aux choses avec calme, avec étendue, avec » lucidité ; son caractère obligeant faisait merveille, » retranché dans sa dignité inamovible ; les côtés » moins vigoureux de ce caractère, désormais encadrés » et ainsi appuyés, ne paraissaient plus que des méri- » tes ; il était le médiateur entre les partis, avec phy- » sionomie ministérielle, mais bienveillant pour tous. » Il était l'âme des procès, des commissions ; dans les » difficultés, il prenait sur lui la responsabilité du pre- » mier avis qu'il donnait toujours excellent. Enfin, si » l'on avait demandé, vers 1846, et sur des points très » différents de la politique, quel était l'homme de » France qui jouissait de plus de considération, on au- » rait répondu de toutes parts : C'est le Chancelier ! »

Cette dignité lui avait été, en effet, conférée dès 1837. En 1842, l'Académie française ouvrait ses portes à l'orateur non moins qu'au Chancelier. M. Mignet louait « la souplesse de son talent, cette facilité rare qui lui » permettait de répondre à tout, cette habileté avec » laquelle, dans un langage clair, élevé, solide, et quel- » quefois brillant, il se montrait tour à tour juriseon- » sulte, administrateur, diplomate et surtout homme » d'État. » — En 1844, Louis-Philippe faisait de son Chancelier, ce qui n'ajoutait rien à ses mérites, ce qui surtout ne changeait rien à sa modeste simplicité.

Il semblait que rien alors ne manquât à M. Pasquier. Et pourtant tout lui manquait : il n'avait point d'héritier de son nom. Il se résolut à chercher parmi ses petits neveux un fils d'adoption, qui put être, selon l'expression de son Secrétaire, « le Pasquier de l'ave- » nir. » Son choix se porta sur M. Gaston d'Audiffret dont il avait pu apprécier depuis longtemps l'intelligence et les solides qualités. M. et M^{me} d'Audiffret Pasquier « se façonnèrent de bonne heure et sans effort à l'exis- » tence sérieuse de la résidence d'un Chancelier de » France. Ils sûrent mériter l'affection de tous ; ils » cheminèrent sous ce patronage auguste, se faisant » un devoir de la vie de respect et de dévouement. Ils » se montrèrent enfin ce qu'ils sont encore aujourd'hui, » fidèles gardiens de leur nom et de son honneur. » (1)

Depuis l'année 1843, M. Pasquier eut la satisfaction de voir son fils d'adoption entrer dans la voie qu'il préconisait, comprendre et accepter le rôle réservé à la grande propriété, se créer à Sacy, dans l'Orne, une existence occupée, utile, prendre place sous l'empire en qualité de libéral dans le Conseil général de ce département, s'y distinguer par une indépendance rare alors, que lui conseillait un sens droit, et que devaient autoriser de plus en plus une distinction de parole, une fermeté et une franchise de pensée, une justesse et une vigueur de controverse auxquelles devait applaudir plus tard, dans de mémorables débats, l'Assemblée nationale de 1871. Ainsi chargé d'honneurs qu'il n'avait point cherchés, entouré d'amis fidèles, appuyé sur l'affection de ceux dont l'amour filial lui adoucit la perte d'une sœur dévouée et d'une femme que Sainte-Beuve louait d'un mot décisif : — « C'était une femme de bien, » — M. Pasquier put être brusquement éloigné de la vie politique par la Révolution de 1848 ; son nom n'avait plus à grandir sur la scène où il figurait depuis quarante-deux ans. Mais la retraite qui ouvre une période nouvelle de son existence devait fournir à ses vives qualités d'esprit l'occasion de se déployer, de se prodiguer. L'homme de goût, le lettré allait non pas se révéler sans doute, mais se montrer avec plus de suite et de liberté. C'est pendant les quatorze dernières années de sa vie que s'achève et se complète la ressemblance morale qui souvent lui fut signalée par ses amis avec son illustre aïeul du XVI^e siècle.

(A suivre.)

E. Bony.

ANDRÉ THEURIET

M. A. Theuriet vient de réunir en un volume de la Bibliothèque A. Lemerre, diverses poésies pu-

(1) L. Favre. *Souvenirs du Secrétaire d'Étienne Pasquier* : page 401. (Didier, 1870).

bliées autrefois séparément, sous ces deux titres : « *le Chemin des Bois* » et « *le Bleu et le Noir* » : on sait ce que chantent ces poésies, — la campagne simplement et curieusement aimée par un artiste, la vie calme, laborieuse des paysans. M. Theuriet nous a parlé mille fois de ces jolies choses, en prose comme en vers, et nous sommes heureux qu'il nous en reparle encore, car il le fait sans monotonie, sans vulgarité, ce qu'une pareille matière ne permet pas aisément ; on a décrit tout cela si souvent, les prés, les bois, les couchers de soleil, qu'il semble impossible de surprendre un détail inédit, une impression vierge de critique et d'analyse. M. Theuriet y réussit cependant : pour saisir le menu des beautés agrestes, l'ondoyante physionomie des paysages, les bruissements, les senteurs, tout ce qui flotte dans l'air de sensations légères et confuses, il a la clairvoyance, la sensibilité privilégiée d'un initié. Car il faut être un initié, un intime pour bien parler de ces choses, sur lesquelles on bavarde si volontiers. On ne s'improvise pas peintre de la nature en voyant défiler des peupliers et des villages devant la fenêtre d'un wagon. M. Theuriet doit être un familier de la maison qu'il décrit et c'est pour cela que sa description n'est jamais banale. Je gage qu'il s'est fatigué souvent à grimper les coteaux pierreux, qu'il a eu chaud sur les grandes routes blanches, interminables, qu'il s'est perdu dans les bois : cela m'explique l'originale vérité de ses paysages, dont les toiles de Daubigny vous donneront l'aspect simple et familier. M. Theuriet évite soigneusement le site célèbre, déjà chanté, noté sur le carnet de l'Anglais avec les cathédrales gothiques, en un mot, la nature banale. Il cherche les coins silencieux, enfouis. Il fait des intimités champêtres.

Les personnages de M. Theuriet sont comme ses paysages, modestes, ignorés, sans pittoresque saillant. Ne cherchez pas dans ses romans la vie « intense » du demi-monde, la vie du boulevard, avec ses voluptés âcres, ses filles, ses décaqués, ses beautés fatales. Le monde de M. Theuriet habite loin de là, bien loin du tapage et de la foule : c'est en Touraine, en Poitou, à Juvigny, à Pressigny, à Saint-Clémentin, dans ces petites sous-préfectures, dont on est tout surpris d'entendre le nom au moment des « épurations du personnel. » Le talent bourgeois de M. Theuriet, légèrement railleur, peint assez heureusement ce petit peuple de notaires, de percepteurs, d'épiciers, de propriétaires. Il y a dans « *le Fils Maugars*, » deux coquettes de village, deux précieuses très joliment dessinées. Malheureusement M. Theuriet n'apporte pas toujours à ses études provinciales la même conscience, la même

sincérité. Comparez un peu le monde de « *Madame Bovary* » et celui du « *Fils Maugars*. » Vous serez tout surpris de voir que les deux romans veulent peindre les mêmes vies, les mêmes caractères, les mêmes milieux, la petite province bourgeoise. M. Theuriet a pris les êtres vivants de M. G. Flaubert et, fidèle à son éternel optimisme, il les a si gentiment attifés d'idéal, qu'il en a fait des poupées. Ses héroïnes ont, pour la plupart, les grâces indépendantes, les fantaisies chevaleresques des jeunes filles de M. Cherbuliez, et vous savez que si ces demoiselles sont charmantes, si elles sont pétries de séductions, elles ont l'irréparable défaut de ne pas vivre. Elles font beaucoup de tapage, se donnent de l'air, cassent des vitres, crient bien fort pour qu'on croie qu'elles sont en vie : mais personne ne s'y trompe. Au moins M. Cherbuliez a-t-il le tact de ne pas placer ses jolies capricieuses dans le monde étroit et tracassier de la petite province : elles y étoufferaient. M. Theuriet semble n'avoir pas vu combien ces allures fantasques, ces mutineries, cette vie d'envolées est une chose impossible, un contresens à Saint-Clémentin ou à Pressigny. Il a craint peut-être de ne pas nous intéresser avec des provinciales guindées, maniérées, bien sages, casanières, vieilles de naissance : il a préféré jeter du caprice et de la fantaisie dans ces monotones et plates existences ; ses romans y ont gagné un agrément superficiel, fort goûté des demi-lettrés et voilà tout. Que de faussetés, que de contradictions pour acheter ce misérable agrément ! les héroïnes de M. Theuriet courent les champs, les bois du matin au soir, quelquefois la nuit, malgré la pluie, et cela, mon Dieu ! pour aller à la recherche de leurs amoureux. Quelques-unes — ceci est plus grave — ne se contentent pas de parcourir la campagne, à pied et à cheval ; elles l'aiment et la décrivent, regrettant d'être condamnées à la vie bourgeoise, elles qui auraient tant voulu bêcher la terre, semer le blé, élever des cochons : « Je préfère de beaucoup, dit » une de ces demoiselles à Laurent, « *le filleul du Marquis* » les maisons du village avec leurs tas » de foin qui sentent bon et leurs régiments de pou- » les... Je suis très campagnarde et j'ai du sang » de paysan dans les veines. » Plus loin c'est tout un cours de botanique : « Oh ! dit-elle, voici l'herbe » au lait qui gonfle le pis des vaches et l'herbe aux » perles dont les graines rendent les poules fé- » condes.

» — Comme vous êtes savante, interrompit Lau- » rent, avec un sourire.

» — Pas plus que la dernière de nos paysannes, » répondit-elle ; je m'intéresse aux choses de la cam-

» pagne, voilà tout... Quand je suis un jour seulement à la ville, je me sens la tête lourde et les heures démesurément longues; ici, au contraire, je ne m'ennuie jamais; au milieu de mes bêtes et de mes fleurs, je me sens dans mon élément.

» — Vous aimez les bêtes ?

» — Follement et elles me le rendent... Poules pattues, poules huppées, pintades, toute la basse-cour me fait fête quand j'arrive... Je vous donnerai ce spectacle quand vous viendrez nous voir.

» — Volontiers, mais je vous assure que je ne sais pas même où vous demeurez.

» — Oh ! notre maison est facile à trouver, s'écria-t-elle; quand vous sortirez du bois vous l'apercevrez de loin avec ses deux noyers qui montent jusqu'au toit et le jardin qui prolonge ses allées de tilleul jusqu'à la rivière... »

C'est fort bien d'aimer la campagne et de la peindre agréablement : mais encore ne faut-il pas prêter cet amour et ce talent à tous ses personnages, surtout à des bourgeoises à peine sorties de pension. Thérèse, dans « *le Fils Maugars* », fait plus qu'admirer et courir les champs : fille d'un médecin, élevée dans un couvent de Poitiers, elle renonce à son monde égoïste et méchant, pour entrer dans la sainte vie des campagnards. Elle se fait bravement paysanne et jusqu'à la fin du livre nous la voyons faner, sarcler, semer dans les plus gracieuses attitudes. Que dites-vous de la vérité de ces petites pensionnaires, ennuyées de leurs chapeaux et de leurs ombrelles, éprises de calme et de solitude, soupirant après le labeur des champs et la paix des chaumières ?

Ce qui doit gêner aussi M. Theuriet et l'obliger à travestir la nature, c'est le perpétuel souci d'être moral. Je vous ai dit que ses amoureux couraient librement les champs avec leurs amantes. Mais n'allez pas croire qu'ils profitent jamais, dans le sens polisson du mot, de ces interminables tête à tête : tous taillés sur le même patron, ardents mais discrets, prêts à faire le sacrifice de leur manteau. Vous trouverez peut-être scabreux que je tourne en ridicule la chaste réserve de ces amants parfaits : mais la vérité journalière proteste si vivement contre ces héroïques abstinences, que, ma foi ! dût la morale en rougir, on voudrait voir, une fois, au moins, un amoureux bien vivant et qui le prouvât. Cela n'arrive pas. Très optimiste, M. Theuriet se complait aux dénouements heureux et honnêtes, aux mariages longtemps retardés, attendus de tout le monde et finalement — conclus. Cela prouve un bon naturel, assurément, mais la vie ne marche pas au gré des bons cœurs et les fins sont tristes, quelque-

fois. Bien enfantin aussi ce perpétuel antagonisme des bons et des méchants, que M. Theuriet tourne invariablement à l'avantage des premiers. Ses romans prennent à cela je ne sais quel ton de livre d'Étrennes, un air Guignol, image d'Épinal. La morale est satisfaite : et le lecteur ? Pas toujours.

Les personnages qui doivent le plus à l'idéalisation vertueuse de M. Theuriet sont assurément les campagnards. Sa tendresse pour la campagne l'a rendu, je le crains, un peu complaisant pour ceux qui l'habitent, — pour ceux qui mettent dans les paysages les champs labourés, où le matin promène ses brumes roses, les peupliers aux feuilles papillonnantes, la bonne rondeur des châtaigniers, l'or ondoyant des moissons... Ces beautés touchent trop vivement M. Theuriet pour qu'il ne flatte pas volontiers ceux qui en sont les artisans inconscients, méconnus : si je ne craignais de faire un dédoublement factice et dont la critique abuse, je dirais que la reconnaissance de l'artiste prévient et gêne l'observation du romancier. Quoiqu'il en soit, les romans de M. Theuriet ne nous montrent guère que bons et braves paysans, parés de toutes les vertus domestiques, piété, probité, patience, sans compter les vertus de luxe, les générosités chevaleresques, les délicatesses du cœur les plus exquises. Et rien de plus aimable que ces vertus naïves, désintéressées, s'exerçant humblement dans un village ignoré, sans autre souci présent que le bien, sans autre arrière-pensée que le ciel à conquérir, patiemment. De là, dans les livres de M. Theuriet une harmonie délicieuse entre le paysage et l'homme : tous les deux, le site et le paysan, ont le même air d'honnêteté modeste, de paix souriante et plantureuse, sans relief, sans aspérités, également simples et bons. L'homme des villes fait tache lorsqu'il tombe fiévreux, inquiet, jouisseur égoïste, au milieu de ce monde aimant et recueilli, où la vie ne fait plus de bruit, laborieuse et machinale, où l'on n'entend plus le tapage des passions, tant le travail met partout son grave et religieux silence. Il est vrai que la plupart des citadins amenés aux champs par M. Theuriet partagent son amour des beautés agrestes. A peine débarqué de Paris, le fils Maugars s'agenouille humilié, converti, devant la vie sainte et paisible des chaumières et s'écrie : « Oh ! » les champs, les villages sans nom, les broderies » oubliées à l'ombre des chênes, où ne retentit que » la chanson des coqs ; les amours instinctives, » l'aveu franc, simple et spontané de nos désirs et » de nos sentiments ; la jeune paysanne qui choisit » elle-même son amoureux et qui devient une mé- » tayère pacifique et féconde ; le jeune gars qui se

» marie à l'heure où la puberté tardive s'éveille en
 » lui ; les enfants aux grands yeux purs qui jouent
 » avec de la terre à côté du paysan courbé et blan-
 » chi qui nargue la mort !... Voilà la vérité ! » —
 Ce charmant tableau, si vivement tracé en quelques
 lignes, qui donne le ton général, la couleur toujours
 souriante de M. Theuriet, n'est malheureusement
 qu'une fantaisie de poète, un âge d'or aussi faux
 que celui des ruisseaux de lait et des arbres à miel.
 Au moins le rêve des anciens avait-il cet avantage
 de n'être qu'un rêve, qu'une fiction charmante qui
 se retirait prudemment dans les ombres du passé,
 loin des contradictions brutales du présent : mais
 c'est du présent que nous parle M. Theuriet, c'est
 la vie de nos paysans qu'il prétend peindre et nous
 avons le droit de réclamer la vérité. Vous savez si
 l'on s'est assez moqué des bucoliques enruban-
 nées du XVIII^e siècle : comme tout cela était faux,
 guindé, convenu ! — Je ne veux pas défendre les
 pastorales d'autrefois, quoique après avoir lu « De-
 nise » et « le don Juan de Vireloup », je me sente
 bien radouci pour les Tircis et les Chloé ; mais
 je crois humblement que les romans de M. Theu-
 riet, en dépit de leurs apparences réalistes, ne nous
 donnent que l'illusion de la vérité champêtre ; au
 fond, les paysans qu'ils mettent en scène ne sont pas
 plus vrais que les bergers de M. Florian : il n'y a
 de changé que le décor et les costumes ; plus de
 flûtes, de houlettes et de mignons au juste-au-corps
 de satin rose : un autre genre de fausseté, voilà tout.
 C'était un adorable petit peuple de marionnettes que
 ces bergers et ces bergères, aux galanteries mus-
 quées, aux propos semés de madrigaux et de poin-
 tes. Tout le monde savait bien qu'il n'y avait pas un
 village, où la vie se passât ainsi, dans la fête ininter-
 rompue des amourettes, des collations sur l'herbe
 et des airs de flûte. C'était un pays commode, heu-
 reusement imaginé, dont le cadre fantaisiste seyait
 bien à la galanterie du temps, c'était la patrie na-
 turelle des amours frivoles. Mais avec M. Theuriet
 nous ne croyons pas être dans un monde imaginaire,
 où il n'y a que des rêveries au lieu d'études, des
 caprices au lieu d'observations. Ce qui fait illusion
 c'est la demi-vérité du milieu, où s'agitent les per-
 sonnages, les coins de village, les sous-préfectures
 bien dépeintes ; nous retrouvons dans nos souve-
 nirs les détails de costume, de paysage, d'ameuble-
 ment, les profils de maisons, l'odeur des chambres,
 des armoires à linge, et, gagnés par l'aimable réa-
 lisme des tableaux, nous ne voyons pas qu'il y a
 dans cette campagne si fidèlement décrite des pay-
 sans de pure fantaisie. Rien de plus certain cepen-
 dant. Ce que nous donne M. Theuriet c'est le paysan

de George Sand, le Germain de « la Mare au Dia-
 ble », avec sa bonhomie sentimentale, son beau
 front blanc voilé de mélancolie, le travailleur au
 cœur noble et pur, bon comme tout ce qui est fort.
 Il s'est formé sur les paysans une seconde légende,
 moins frivole que la première, plus grave et surtout
 plus morale. Cet homme des champs, vertueux
 jusqu'à l'ennui, est sorti des rêveries de Rousseau
 cherchant son idéal dans la nature primitive. C'est
 là que George Sand et, à sa suite, M. Theuriet ont
 pris les personnages de leurs bergeries. Le lan-
 gage de leurs paysans n'a plus les coquetteries, les
 minauderies des bergers d'opéra-comique, mais
 une préciosité non moins fausse, faite de simplicités
 cherchées, de candeurs étudiées, dont l'imagination
 de l'artiste a fait tous les frais. Et rien de plus aga-
 çant que l'intervention dans ce langage élégant,
 simplement mondain, de mots de terroir, violents et
 pittoresques, « l'ouche, le garrouil, la ponne, l'ori-
 bus » : M. Theuriet en a toute une collection. Mais,
 je vous le demande, qu'est-ce que cela fait à la vé-
 rité des caractères ? Nous voilà bien avancés quand
 une petite note explicative nous a dit que le blé
 d'Espagne, dans l'Angoumois, s'appelle « garrouil » !
 N'allez pas croire que je me choquerais de l'« ori-
 bus, de l'ouche et de la ponne », si ces mots trou-
 vaient leur place dans des propos de paysans fidè-
 lement transcrits, grossiers, barbares, incorrects.
 Mais que vient faire dans une prose exquise, raffi-
 née, cette couleur locale intermittente, ces gros
 choux vulgaires plantés brutalement dans un carré
 de verveines et de violettes ? Comme cela sent tris-
 tement le procédé ! M. Theuriet se figure peut-être
 que ce vocabulaire patois, parcimonieusement
 égrené dans ses romans, suffit à nous donner une
 idée exacte de la conversation des paysans : c'est
 une erreur ; les phrases parsemées ainsi de voca-
 bles baroques semblent tout bonnement celles d'un
 érudit, qui parle avec une élégante simplicité et re-
 lève, çà et là, son style de citations bizarres, de
 mots vivement colorés. On a eu peur de la nature,
 du langage vrai des paysans ; on s'est contenté
 d'une demi-vérité, toute de convention, d'un com-
 promis habile entre la pure fantaisie et la reproduc-
 tion fidèle, cherchant à rassurer tout le monde, les
 délicats et les réalistes.

Ce que je reprocherai aussi à M. Theuriet c'est
 la perpétuelle élégance, l'uniforme gaité de ses des-
 criptions champêtres ; la campagne qu'il nous peint
 est un peu trop jolie, trop magiquement féconde :
 les fruits y poussent sans fumier. M. Theuriet est
 un délicat qui ne prend que la fleur des détails. S'il
 nous peint un intérieur de paysans, sa description

sera si riante, les meubles seront si luisants de propreté, les murs garnis d'images, les fenêtres pleines de lumières, il mettra partout une si bonne odeur d'honnêteté, que nous envierons peut-être cette misère souriante, ensoleillée. Cela rappelle un peu les petites fermes enluminées, qu'on vend dans les bazars, avec leur batterie de cuisine étincelante, le plancher ciré, les laitières propres et les vaches vernissées. La vérité, vous le savez, est plus triste, elle a plus de poussière sur les bahuts, plus de rouille aux casseroles, moins de parfums dans tous les coins. Le travail est toujours une fête dans les romans de M. Theuriet. Ce n'est que chansons et villanelles. Les vendangeurs chantent, les bergers chantent, les laboureurs chantent... : on dirait que M. Theuriet n'a jamais vu travailler de paysans qu'à l'opéra. Le labeur des paysans est trop rude et trop pénible pour laisser tant de place aux chansons; ce qu'il engendre ce n'est pas la gaieté bavarde du chansonnier, c'est la fatigue muette, abruti, un sentiment amer de la vie, la résignation stupide, l'égoïsme haineux de ceux qui souffrent. A passer ainsi sous silence les détails d'une vulgarité trop basse, les vérités attristantes de la vie champêtre, les peintures de M. Theuriet s'affadissent légèrement; leur optimisme charme d'abord, mais en se répétant, en prenant la persistance d'un système, il s'expose à devenir banal, ennuyeux.

Où l'optimisme de M. Theuriet m'a le plus frappée, avec son réalisme timoré, ses répugnances à peindre le laid, sa prédilection pour les tableaux riants et les belles âmes, c'est dans le plus récent roman, « le Fils Maugars. » Il y avait à peindre fortement un caractère assez noir, celui d'un petit usurier de campagne, pressurant ses créanciers, volant, ruinant, bourgeoisement heureux au milieu des haines, des malédictions de l'entourage. M. Theuriet a eu peur de son personnage : il s'est contenté de l'esquisser légèrement, s'arrêtant surtout à la physiologie extérieure, aux ties, aux attitudes, aux détails de l'ameublement, — il y a une vieille tapisserie qui revient sans cesse avec son papier décollé et sa froide odeur de moisi. L'ancre du monstre est bien décrit : mais le monstre lui-même ? Nous le voyons sans doute, nous avons une idée parfaite de sa tournure et de son costume, mais il ne nous intéresse pas plus que la vieille tapisserie qui tombe en loques : il est en papier peint comme elle. Il ne rugit point, il ne nous fait point frémir, comme il devrait, avec ses colères d'usurier volé, son avidité féroce, impitoyable. Cependant on dirait que M. Theuriet a trouvé le père Maugars encore trop laid, tant il a

mis de belles âmes autour de lui, tant il a noyé ses vices dans l'honnêteté sentimentale de sa famille et de ses voisins. A peine fait-il l'effet d'une petite tache noire dans une teinte uniformément rose, lui qui devrait jeter sur tout le roman l'ombre de ses rancunes, de ses cruautés, de son avarice.

Mais M. Theuriet n'aime point les paysages sombres : il est le poète du ciel clair, du champ fleuri, de la vie riante et facile. Dès que le roman tourne au noir, dès que l'analyse d'un vice quelconque s'accroît, et va devenir une forte étude, M. Theuriet s'arrête brusquement, lâche son personnage ébauché et nous mène dans une ferme lointaine, animée du va et vient des ménagères, du tapage des coqs et des canards. C'est très joli les intérieurs de ferme, les basses-cours émaillées de crêtes rouges : mais cela ne remplace pas une analyse approfondie. Quand vous nous aurez fait toucher du doigt les plaies de votre personnage, quand nous le connaîtrons bien, comme un intime, nous irons, si vous voulez, respirer l'odeur des foins, l'air frais des sources, pour nous remettre un peu des laideurs de l'homme. Le paysage nous paraîtra plus riant, la paix des champs plus douce et plus saine : tandis que, amené brusquement, sans à propos, pour faire à toute force du lumineux et du gai, le tableau champêtre risque d'être fade, de passer inaperçu, d'être sauté même par le lecteur avec un « encore ! » agacé. Je crois donc que M. Theuriet gagnerait beaucoup à faire moins riant et plus vrai, à s'enhardir dans ses analyses, à renoncer à ses « bons » paysans, que personne n'a jamais vus, pour nous peindre franchement ceux qui font venir notre blé, ceux que nous avons coudoyés dans les foires, vendant et volant. Il serait temps de renoncer à cette bucolique niaise, à cette vieille légende des vertus champêtres. Mieux que personne, M. Theuriet peut nous donner cette peinture impartiale que nous demandons. Le fera-t-il ? Je ne le crois pas. Il y a trop longtemps qu'il ment et voit prospérer ses jobs mensonges pour nous dire brusquement la vérité : il a passé l'âge des conversions, des audaces et des coups de têtes. Tout porte à croire qu'il jettera dans la grisaille de la « *Revue des Deux-Mondes* » quelques pastorales bien ensoleillées, bien vertueuses et son œuvre sera finie. Il est téméraire, je le sais, de dire ce que la postérité laissera et gardera du présent : si le nom de M. Theuriet survit, je crois qu'il rappellera simplement un paysagiste agréable, quelqu'un qui a bien parlé de la campagne, un Ruysdaël littéraire qui n'avait pas de Berghem et de von den Velde pour lui faire ses bonshommes. L'auteur du « *Chemin*

des bois » prendra place parmi les discrets et les tendres, parmi les talents aimables, et sa réputation vivra modestement, répandant autour d'elle un parfum de grange entr'ouverte.

LOUISA SERNET.

Du préjugé religieux dans la question du divorce.

Réponse à l'abbé Thibaut.

Une discussion théologique en l'an de grâce 1880 peut paraître une chose assez piquante et peu commune, surtout quand l'un des combattants n'est pas théologien, ce que son adversaire, qui est théologien, n'a pas manqué de lui faire sentir avec cette ironie fine et bienveillante qui est propre aux ecclésiastiques. Seulement, comme une discussion théologique, bien qu'elle soit de nature à l'étonner, peut n'être pas de nature à l'intéresser, je demande pardon au lecteur de revenir sur une question que je croyais vidée, mais qui, paraît-il, ne l'est pas. Si je l'ennuie qu'il ne m'en veuille pas, la faute en est à M. l'abbé Thibaut, qui, docteur en théologie, alors que je ne le suis pas, m'a fait l'honneur de me consacrer dans une petite feuille un très grand article, pour me démontrer que je ne sais ce que je dis.

Il a, me semble-t-il, transporté la question sur un terrain qui, s'il a été le vrai avant la Révolution française, a cessé de l'être depuis, grâce à la séparation de la loi civile et de la loi religieuse ; mais comme la Révolution paraît ne pas avoir eu lieu pour M. Thibaut, abbé, et qu'il me fait, pense-t-il, des objections très grosses, il me faut bien voir s'il y a quelque chose dedans.

D'abord, M. Thibaut — qui est docteur — prétend que, malgré ma sympathie pour M. Naquet, je suis contraint de reconnaître que ce dernier fait peu de prosélytes et jette sa semence sur un terrain ingrat.

Vraiment, l'habitude emporte M. Thibaut, et il est par trop biblique ! Je prends le ciel à témoin que je n'ai jamais reconnu pareille chose !

Puis, comme cette déclaration ne suffit pas pour glorifier la sainte Église et ses opinions, M. Thibaut aborde la question avec l'assurance qui sied aux théologiens.

Il trouve qu'ayant cité un verset des Évangiles, j'aurais pu en citer plusieurs, et il s'efforce de suppléer à cette omission — qu'il croit volontaire.

Eh bien ! oui, Monsieur, elle était volontaire, mais ce n'était pas, comme vous le pensez et le dites, —

car vous dites ce que vous pensez, — dans le but d'altérer la vérité, mais dans celui bien excusable d'éviter à mes lecteurs l'ennui de lire des textes et des commentaires qui me paraissent inutiles, et sur lesquels la discussion me semblait ne devoir pas porter.

M. Thibaut pense autrement ; et puisque M. Thibaut pense autrement, nous allons, si le lecteur le veut bien, reprendre tous ces textes (ils sont en petit nombre) et, après les avoir lus, nous les commenterons ensemble.

— Les Pharisiens s'approchèrent du Christ pour le tenter et lui dirent : « Est-il permis à l'homme de répudier son épouse pour quelque motif que ce soit ? »

— Jésus répondit : « N'avez-vous pas lu que celui qui créa le premier couple humain le fit mâle et femelle ? » et il dit : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse ; et ils seront deux dans une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni. »

— Les Pharisiens, dirent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il permis à l'époux de renvoyer son épouse en lui donnant un billet de répudiation ? »

— Jésus répondit : « Moïse vous a donné cette permission à cause de la dureté de vos cœurs ; mais au commencement il n'en fut pas ainsi. »

— « *C'est pourquoi je vous le dis : Quiconque renverra son épouse pour tout autre motif que celui d'infidélité et en épousera une autre commettra un adultère, et quiconque épouse une femme répudiée commet un adultère.* »

Que M. Thibaut ne m'accuse plus d'altérer ou de dissimuler les textes, c'est sur lui-même que je les copie, et les quelques petites modifications qu'ils ont subies sont de lui.

Maintenant, discutons :

M. Thibaut pense que les textes ainsi reproduits s'expliquent d'eux-mêmes ; moi aussi. Seulement M. Thibaut y voit la condamnation du divorce, et moi j'y vois la justification de cette institution. Il est vrai que M. Thibaut est professeur à la Faculté de Théologie, et que je ne le suis pas, ce qui doit me rendre timide et réservé dans la discussion. Je le serai.

Cependant je me permettrai tout d'abord une observation sur le texte du dernier verset cité. La première impression quand on le lit en français est qu'il est incomplet : on sent le besoin d'y ajouter quelque chose, et ce quelque chose vient de soi-même à l'esprit. On lit alors : « Quiconque aura renvoyé sa femme, à moins que ce ne soit pour cause d'adultère, et en aura épousé une autre est

un adultère, et celui qui prend une femme ainsi renvoyée est aussi un adultère. » Les deux parties du verset se balancent et se complètent.

Cela est bien plus frappant si on lit le texte latin. Là, il n'y a plus de doute : la femme que l'on ne pourra épouser sans commettre l'adultère, c'est bien la femme renvoyée injustement.

Vous voulez, Monsieur, que je cite le texte ? Cela se comprend, vous êtes docteur ; mais tout le monde ne l'est pas ! C'est bien assez de parler théologie sans le faire en latin ; je n'ai pas complété la mort de mon lecteur. Cependant, comme je ne veux plus que vous m'accusiez de dissimuler, je citerai en note, et ainsi, ceux qui ont fait leur *sixième* comme nous l'avons faite l'un et l'autre dans le temps, pourront, s'ils en ont envie, voir à quel point il est vrai que le *dimissam* s'applique à l'épouse renvoyée sans cause et ne peut s'appliquer qu'à elle (1).

Si vous admettiez cela, Monsieur Thibaut, il serait fort bien établi à vos yeux comme aux miens que le divorce est consacré par l'Évangile au moins en cas de fornication et nous n'aurions pas besoin d'aller plus loin. Mais vous ne l'admettez pas, et comme vous êtes docteur et que je ne le suis pas, je dois penser que vous avez raison ; aussi adopterai-je dans la discussion la version proposée ; j'irai plus loin, j'adopterai jusqu'à votre interprétation elle-même. Cela rendra peut-être le verset boiteux, mais ne changera en rien la solution.

Jésus parlait aux Hébreux, n'est-ce pas, et les Hébreux étaient un peuple chez lequel le divorce dépendait de la seule volonté du mari qui pouvait répudier sa femme, à la condition de lui remettre une lettre constatant qu'il la répudiait. Ce n'était qu'un moyen de se débarrasser d'une femme qui avait cessé de plaire.

Il est bien évident que Jésus était opposé au divorce ainsi entendu ; aussi disait-il aux Hébreux : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni », qu'il ne le sépare pas par son caprice ainsi qu'il avait l'habitude de le faire. Jésus ne voulait pas que l'un des époux put disposer arbitrairement de l'autre, mais il ne prescrivait pas à deux êtres de rester unis dès le moment que l'un d'eux se rendait indigne de l'autre.

C'est ce que vient exprimer si nettement le verset ix qui clôt la pensée et l'éclaire, disant aux Hébreux :

« C'est pourquoi, je vous le dis, celui qui répu-

(1) *Quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, et aliam duxerit, mæchatur et qui dimissam duxerit, mæchatur. S. Mathieu, chap. xix, v. 9.*

diera sa femme hors le cas de fornication commettra un adultère. »

C'est la même pensée qui se développe dans tout cet enseignement.

Et que l'éminent théologien ne vienne pas m'opposer que Jésus ne visait pas spécialement les Hébreux et prêchait une religion universelle : nous allons le voir lui-même argumentant, d'une façon plus ou moins victorieuse, de l'application toute particulière que Jésus faisait de ses préceptes aux mœurs hébraïques. En effet, montant en chaire, il me tient à peu près ce langage :

« Mon bon monsieur, vous divaguez, et cela se comprend : vous n'êtes pas docteur en théologie et moi je le suis. Vous n'avez pas compris ce qu'a voulu dire Jésus et moi je l'ai compris : Jésus n'a permis au mari de répudier sa femme adultère et de se remarier ensuite que parce que la loi Juive, punissant de mort la femme adultère, le mari, resté veuf, pouvait se remarier. »

Oh ! Monsieur, pour un docteur, vous faites dire là à l'évangéliste une naïveté bien indigne d'un homme inspiré par le ciel !

Songez donc que si la femme est lapidée, le mariage est dissous naturellement par la mort de cette femme, et l'évangéliste serait bien bon et candide de se donner la peine de nous apprendre qu'alors le survivant peut se remarier ! On n'a pas besoin de répudier les morts, monsieur Thibaut !

D'autre part, êtes-vous bien sûr que Jésus ait eu en vue, dans ce neuvième verset, premier paragraphe, une coutume féroce des Hébreux qu'il aurait ainsi sanctionnée en la réglementant, tandis qu'il la condamnait ailleurs en disant de la femme adultère : « Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre ? » Ne croyez-vous pas plutôt qu'au lieu de s'en référer à des mœurs qu'il condamnait, il adaptait toute sa prédication aux mœurs telles qu'il les voulait réformer : pures du meurtre de la femme adultère ?

Vous ne le croyez pas ?

Je m'en doutais : les docteurs sont toujours sûrs de ce qu'ils avancent, et M. Thibaut a avancé le contraire. Mais alors, grâce à ce talent qu'il déploie dans toute son argumentation, le savant professeur n'aurait-il pu soutenir que le premier paragraphe vise les mœurs anciennes, et le second les mœurs réformées. Ce système qui aurait tout concilié n'aurait pas été plus insoutenable que le sien, et on serait presque tenté de croire que le digne abbé a aperçu ce point de vue ; pourtant il n'en est rien.

Il prétend bien que quand l'évangéliste dit : « Que celui qui épousera une femme répudiée par son

mari se rend coupable d'adultère, » il a en vue le cas où la femme ne serait pas lapidée, mais c'est en se hâtant d'ajouter : « Parce qu'elle pouvait quelquefois échapper à la mort. »

En somme, le système de M. le docteur Thibaut revient à ceci :

Verset ix, 1^{er} parag. L'Évangile permet aux veufs qui ont été trompés par leurs femmes de se remarier après la mort de celles-ci (c'est ce qui ne les distingue nullement des veufs dont les épouses ont été chastes et fidèles, fut-ce comme Suzanne.)

2^e Paragraphe : Les femmes répudiées ne peuvent pas se remarier.

Eh bien ! mais, et les maris qui ont répudié ces femmes, qu'en faites-vous, Monsieur l'abbé ? Vous n'en faites rien ? Je comprends cela, et votre silence est prudent, vous imitez le silence de l'Évangile. L'Évangile ne leur interdit pas de se remarier ; cela nous permet de croire qu'ils peuvent le faire, en vertu de ce vieil adage de droit : « Tout ce qui n'est pas défendu est permis. »

Que pensez-vous, monsieur Thibaut, de ce mariage « indissoluble » qui, défendant à la femme d'épouser un nouveau mari sous peine d'adultère, permet au mari, qui l'a répudiée, de convoler en toute sécurité ?

Après la discussion de principe vient la discussion des faits. J'ai cité des faits. Les noms de Lothaire et de Charlemagne se sont trouvés sous ma plume, et ces princes qui sont, paraît-il, en relation avec M. Thibaut, lui ont confié que cela les étonnait profondément.

M. Thibaut, qui est non-seulement un docteur en théologie, mais encore une bien bonne âme, s'efforce de faire cesser l'étonnement qui trouble leur repos, et, pour cela, ne trouve pas de meilleur moyen que de consacrer une quinzaine de lignes à retracer — en lui donnant un autre sens — l'histoire du divorce de Lothaire que j'avais contée à mes lecteurs. Ce récit se termine par une anecdote. Il paraîtrait que Lothaire — ayant communiqué dans une mauvaise disposition — est mort quarante jours après, en réproché. Ce doit être là un événement de la plus haute importance, car M. Thibaut ajoute : « Ce fait, je crois, n'est pas en faveur du divorce. »

Reste à savoir si le public, qui n'est pas docteur, s'en préoccupera autant que M. Thibaut.

Ensuite, le savant professeur suppose que si Charlemagne a répudié deux femmes (dont l'une avait des enfants) c'est, apparemment, sans demander l'autorisation au pape. Seulement, il est permis de penser que M. Thibaut peut se tromper, puisqu'il en est réduit à des suppositions ; et

puis, si le pape avait trouvé à redire à ces divorces successifs, il aurait pu et dû excommunier le puissant Charlemagne comme il excommunia l'inoffensif Lothaire et interdire à son clergé de lui faire contracter des unions qu'il devait regarder comme adultérines. Charlemagne, qui, nous apprend M. Thibaut, n'était pas un libre-penseur, — bien qu'il eût répudié deux femmes dont l'une avait des enfants — Charlemagne n'avait pas songé à inventer la théorie de l'état-civil ; il a donc contracté ses trois unions successives devant l'Église, et a été bien et dûment marié par un prêtre catholique, apostolique et romain.

Croyez-vous encore, Monsieur l'abbé, que comme vous l'affirmiez avec une autorité si doctorale, Charlemagne n'a rien à voir dans cette affaire ?

Ce n'est pas tout : M. Thibaut, à qui son titre donne un inébranlable courage, ne se contente plus de réfuter nos allégations impuissantes. Non, il porte des défis et me déclare que je serai bien heureux si je puis trouver entr'autres un seul concile approuvant le divorce.

Eh bien ! si cela doit suffire à mon bonheur, je suis heureux, très heureux, bien plus heureux que M. Thibaut lui-même, car je puis lui citer entr'autres un concile de Verberie de l'an de grâce 753, et un concile de Compiègne de l'an de grâce 757, qui tous les deux le réglementaient.

Si M. Thibaut, quoique docteur, ne les connaît pas, je suis heureux de les lui signaler. S'il les connaît, vu sa qualité de docteur, je suis heureux de les lui remettre en mémoire, pensant que s'il n'y a pas songé, cet oubli est tout involontaire.

Enfin, et c'est là-dessus que se termine l'article de M. Thibaut, il paraît que j'ai commis une énormité en disant que le concile de Trente était le premier qui eut formellement banni le divorce. Cependant j'en étais bien convaincu lorsque j'ai écrit mon article, et ce qu'il y a de plus malheureux pour moi, c'est que, bien loin de reconnaître mon erreur, j'en suis plus convaincu que jamais.

Cela indigna M. Thibaut et il exprime son indignation en ces termes :

« Il est bon cependant de savoir à quelle époque l'Église a établi sur les mariages son *autorité despotique* : M. Bréard déclare sans sourciller que c'est au concile de Trente, c'est-à-dire au milieu du quinzième siècle.

« Alors, dit-il, on vit l'Église qui anathématisait les époux divorcés, canoniser Charlemagne et Fabiola.



» Cette fois je suis obligé d'arrêter M. Bréard dans son élan ; franchement il va trop loin ! »

Vous comptez peut-être que M. Thibaut va rectifier mon erreur, qui semble énorme, et vous attendez sa réfutation ?

Quand j'en étais à ce point de son article, j'attendais aussi ; eh bien ! je l'attends encore. M. Thibaut se contente de déclarer que Fabiola, que Saint-Gérôme appelait : « *La gloire des chrétiens, l'étonnement des idolâtres, le regret des pauvres et la consolation des solitaires*, n'est pas encore canonisée » — qu'il sache — et que Charlemagne ne l'a jamais été positivement par l'Eglise. « La vénération des peuples l'a placé sur les autels et les papes ont laissé faire. »

C'est le tort qu'ils ont eu, Monsieur le docteur. Ils devaient tout simplement l'excommunier tout comme un Lothaire, au lieu de laisser monter sur les autels cet intrus que deux divorces souillaient. Les papes n'ont pas été les coupables de cette canonisation, c'est possible, mais ils en ont été du moins les complices.

La-dessus M. Thibaut, content de son œuvre, s'arrête avec la sérénité de l'homme qui a fait son devoir et la gravité qui sied à un docteur en théologie. Il m'annonce qu'il lira mes articles subséquents avec plaisir.

Je lirai aussi les vôtres avec plaisir, Monsieur Thibaut.

C. BRÉARD.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Nouvelle pile électrique à chlorure de chaux. — M. Niaudet vient d'imaginer une pile d'une construction très simple et d'un entretien peu dispendieux. Cette pile a pour électrode positive une lame de zinc et pour électrode négative une plaque de charbon. Le zinc baigne dans une solution de sel marin et le charbon est entouré de chlorure de chaux. L'avantage du chlorure de chaux est de permettre la formation de combinaisons entièrement solubles ; en effet, les éléments constituants du chlorure de chaux et acide hypochloreux, peuvent tous deux se combiner avec l'hydrogène pour former de l'eau et de l'acide chlorhydrique. Cet acide attaque le zinc et la chaux, formant des chlorures de zinc ou de calcium, parfaitement solubles. La force électro-motrice fournie par ce petit appareil se maintient pendant un temps prolongé ; le zinc est enfin faiblement attaqué et l'usure est insignifiante. Il y a cependant dans l'emploi du chlorure de chaux un petit inconvénient, c'est l'odeur qui se

dégage et qui est assez incommode ; l'auteur y remédie en recouvrant le vase d'un bouchon enduit de poix qui empêche le sel de s'éventer.

— *Le suc digestif de la carica papaya.* — Depuis longtemps on avait signalé l'action digestive des sucx extraits d'une plante de l'Amérique du Sud, la *carica papaya*.

Des expériences récentes dues à MM. Wurtz et Bouchut ont confirmé, en les développant, les résultats des recherches anciennes, faites par Moncorvo, Roy, et Peckolt.

M. le docteur Mauriac a traduit récemment dans le *Journal de Médecine de Bordeaux*, un intéressant mémoire du docteur Moncorvo (de Rio-de-Janeiro), qui contient une étude complète de la question, au double point de vue physiologique et thérapeutique.

Le suc de carica papaya contient une substance fermentescible, soluble dans l'eau et qui est capable de transformer les albumines en peptones. Elle a les plus grandes analogies avec la pepsine, principe actif du suc gastrique, et la pancréatine, principe actif du suc pancréatique. Ses analogies sont plus grandes avec cette dernière parce qu'elle peut opérer la digestion non-seulement dans les liqueurs acides comme la pepsine, mais même dans les liqueurs neutres ou alcalines comme le fait la pancréatine. MM. Wurtz et Bouchut la nomment papaine.

— *Le ferment de la nitrification.* — A la suite de recherches très délicates, les chimistes Echlœsing et Muntz, sont parvenus à isoler, dans les terrains propres à la nitrification, des organismes inférieurs similaires, du moins dans leur forme générale, aux corpuscules, germes des bactériidies ; la nitrification ne serait pour eux qu'une simple fermentation due à un ferment nouveau, le ferment nitrique. L'expérience qu'ils ont réalisée paraît bien concluante ; en plaçant dans une éprouvette contenant les matières propres à constituer un nitrate, une certaine quantité des corpuscules ferments, ils ont vu se développer tous les phénomènes de nitrification, tandis que cette même éprouvette, sans addition de germes, ne subissait aucune fermentation. Ce ferment existerait dans toutes les terres arables ; on le rencontre dans les eaux pluviales, même dans l'eau qui semble la plus pure ; mais on ne le trouve pas dans l'air ; comme la plupart de ces ferments, il ne résiste pas aux températures élevées ; à 90 degrés, il est déjà altéré, à 100, il est détruit. La formation des nitrates suit, du reste, toutes les lois qui président au développement des êtres organisés. A 37° se trouve le maximum d'action ; au delà de 55°, elle s'arrête.

— *Le caoutchouc artificiel.* — M. Bouchardat fils,

vient de faire sur l'isoprène, un des carbures d'hydrogène auxquels la distillation sèche du caoutchouc donne naissance, une étude qui pourra donner des résultats pratiques intéressants. L'acide chlorhydrique, en solution saturée à 0° agissant sur l'isoprène donne lieu à trois composés : un volatil, un liquide plus léger que l'eau et, enfin, un produit fixe qui possède l'élasticité et les autres caractères du caoutchouc. Il est similaire au produit naturel comme caractères physiques et comme compositions et réactions chimiques. C'est un nouveau résultat à ajouter à ceux déjà si remarquables obtenus par les procédés de synthèse.

— *La saccharine de M. Péligot.* — Les matières sucrées, d'après une opinion généralement admise par les chimistes, doivent être considérées comme des alcools polyatomiques. Le nouveau corps résultant de l'action des alcalis sur les glucoses dont la découverte est due à M. Péligot, contredirait par ses caractères cette opinion. Il s'agirait, en effet, d'une action analogue à celle des alcalis sur les corps gras. Les travaux de M. Chevreul ont montré qu'un corps gras mis en présence d'une base alcaline subit un dédoublement qui donne, d'une part, un savon, de l'autre un résidu sirupeux qui n'est autre que la glycérine. La formation de la saccharine (c'est le nom du nouveau corps) serait le résultat d'un phénomène de décomposition analogue à celui de la saponification.

La composition de la saccharine ne diffère pas de celle du sucre, mais les réactions ne sont pas identiques. En présence de la levure de bière, la saccharine ne fermente pas; elle est peu soluble dans l'eau froide; elle est en grande partie volatile; elle diffère donc beaucoup de la saccharose.

— *Les chlorures dans les graines fourragères.* — Des expériences faites sur les fourrages proprement dits et les grains pour déceler la présence du chlore, les chimistes avaient jusqu'ici conclu que les foins, pailles, tubercules contenaient des proportions notables de chlorure, tandis que les grains en contenaient très peu. C'était une erreur due à un vice d'opération chimique: pour les doser, on avait recours à l'incinération directe, et l'analyse des cendres donnait les proportions de chlore. Mais, d'après M. Nolte on avait négligé un phénomène important: pendant l'incinération, l'acide phosphorique constituant des phosphates acides, contenus dans les graines, réagissait sur les chlorures pour mettre en liberté le chlore; dès lors l'analyse n'en révélait que peu ou pas du tout. Pour vérifier ce point, M. Nolte eut soin d'arroser, avant la calcination, les grains avec une solution de carbonate de soude capable de neutraliser les phosphates acides. L'analyse faite par cette méthode a montré que les graines, orge, avoine, blé, contenaient

des proportions de chlorure sensiblement comparables à celles des fourrages; on peut dès lors admettre que ces sels entrent dans la composition de toute alimentation végétale. Etant donné le rôle important du chlore dans l'alimentation, on comprendra sans peine l'intérêt qui s'attache à ces recherches.

— *Phénomène nouveau de parthénogenèse.* — Un entomologiste distingué, M. Favre, a communiqué dernièrement des observations très intéressantes et très curieuses ayant trait aux mœurs et au mode de générations des alytes, insectes appartenant à l'ordre des hyménoptères, groupe des apides. Contrairement aux hyménoptères en général, qui construisent isolément leurs habitations, ceux-ci travaillent jusqu'à un certain point en collaboration. Chaque femelle a son logement particulier, mais avec une entrée commune. Quand il s'agit de construire le vestibule, le travail se fait en commun; mais aussitôt qu'on arrive aux cellules, chaque insecte se met à la besogne pour son compte personnel. C'est la nuit qui est consacrée à ce travail en commun; le jour se passe à butiner, à récolter et à aménager l'appartement privé.

Le mode de génération serait des plus singuliers. En septembre, les alytes mâles et femelles sont sur le point de s'accoupler, ils cachent discrètement leurs amours dans la profondeur des souterrains, n'imitant pas en cela les abeilles qui s'accouplent dans l'air, en voltigeant de fleur en fleur. En novembre, les mâles sont morts, tous ont péri, laissant leurs veuves plus ou moins consolables; il ne reste absolument que des femelles. Celles-ci s'engourdissent pendant la saison hivernale pour se réveiller au printemps; vers le mois de mai, elles déposent leurs œufs dans une cellule murée et ayant accompli leur destinée, elles meurent à leur tour. L'espèce n'est plus représentée que par des œufs ou des jeunes larves. Vers le mois de juillet, les larves ont subi leurs diverses métamorphoses et l'insecte nouveau apparaît. Mais il n'y a dans ces nouveaux venus que des femelles, pas un seul mâle. Ces jeunes femelles bâtissent des cellules et donnent à leur tour une seconde génération représentée par des mâles et des femelles.

— *La chasse à l'électricité.* — *Le foudroiement du phylloxera.* — On vient d'inaugurer, près de Marseille, une nouvelle application de l'électricité. C'est l'emploi de la bobine Ruhmkorff pour la chasse. Au lieu d'enduire de glu l'arbre sur lequel les oiseaux voyageurs viennent se percher, on l'entoure d'un fil de cuivre. Un oiseau, servant à attirer ses compères, est attaché au haut d'un mât, près de l'arbre préparé. Lorsque les malheureux voyageurs sont réunis en assez grand nombre sur le perchoir traîtreux, le chasseur qui les guette fait un mouvement avec son communicateur.

Aussitôt les oiseaux tombent foudroyés, sans qu'un seul ait pu s'échapper, si l'appareil est assez puissant. L'effet est beaucoup plus sûr qu'avec un coup de fusil à plomb. On sait que les oiseaux sont très sensibles au fluide électrique, car très souvent on en ramasse le long des lignes télégraphiques sur lesquelles ils avaient été imprudemment se percher.

On signale un autre emploi de l'électricité qu'on doit accepter comme sérieux. M. Dalmas a fait des essais sur les vignes qui entourent son château, et a pleinement réussi, paraît-il, à en détruire tous les parasites. Il enroule autour des ceps des fils minces de cuivre dans lesquels il envoie le courant d'une forte batterie électrique, l'action de l'électricité désorganise complètement les parasites éclos et leurs œufs.

J. L.

Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.

Séance du 10 décembre 1879.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance, M. Geureau, président, prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Huit années déjà se sont écoulées depuis l'époque de la reconstitution de notre Société, et elles ont été des années bien remplies, si l'on en juge d'après les nombreux travaux insérés dans votre bulletin, et d'après les communications variées qui ont souvent animé vos séances.

Vous avez heureusement franchi la période toujours difficile, qui suit une reconstitution, et c'est à l'habile direction de tous ceux qui m'ont précédé à cette place, comme au concours actif que vous leur avez constamment donné, que vous devez d'être parvenus à ce neuvième exercice en offrant des preuves incontestables de la vitalité qui est propre à notre Société, et des services qu'elle peut rendre.

Mais pour cette année, Messieurs, vous vous êtes départis de votre prudence habituelle, en me conférant l'honneur de présider à vos travaux, alors que tant d'autres en étaient plus dignes qui eussent mieux continué la chaîne de vos anciens présidents, et apporté au milieu de vous, je ne dirai pas plus d'affection pour notre Société comme pour ce pays qui doit être principalement l'objet de vos études, mais plus de temps et d'expérience, plus de mérites et de lumières.

Je ne pouvais guère m'attendre à être honoré de vos suffrages, et j'y ai été d'autant plus sensible; mais la tâche serait au-dessus de mes forces si vous ne

m'aviez assuré un concours précieux par le choix que vous avez su faire de M. le vice-président et des divers membres du bureau, et si ma propre nomination n'était la preuve que vous avez beaucoup compté sur vous-mêmes pour ne point laisser déchoir notre Société.

J'insiste dès aujourd'hui sur cet engagement tacite de votre part, et sur la nécessité d'y faire honneur qui va s'imposer à chacun de vous beaucoup plus que par le passé, non-seulement parce que vous aurez moins à attendre de la direction que vous avez choisie, mais aussi parce que notre Société a été grandement éprouvée, durant ces dernières années, en perdant ceux de nos collègues qui après avoir contribué à sa fondation, en ont été aussi, pendant longtemps, les plus fermes soutiens.

Nous aurons donc à renouveler nos forces en cherchant à augmenter le nombre des sociétaires, et le vrai moyen de provoquer de nouvelles adhésions, comme aussi de commander l'assiduité aux séances qui est indispensable à la bonne marche de la Société, ce sera de rendre nos séances attrayantes par un apport incessant de communications, qui enrichiront notre bulletin, et que vous m'avez donné le droit d'attendre de vous.

Vos travaux ont subi, dans ces derniers temps, une diminution sensible et que vous avez constatée vous-mêmes, mais si ce ralentissement momentané s'est expliqué par les pertes que nous avons faites, il ne saurait durer plus longtemps sans danger; vous avez d'ailleurs pris l'engagement d'y mettre un terme lorsque vous avez décidé, dans votre dernière séance, de rétablir les concours annuels qui avaient été autrefois institués sur les questions intéressant notre pays.

Ces concours, qui ont donné déjà les résultats les plus satisfaisants, resteraient stériles, et nul ne serait désireux d'y obtenir nos suffrages, si nous ne donnions tout d'abord l'exemple, en prouvant, par nos travaux, que nous cherchons à contribuer effectivement aux progrès des sciences, des lettres et des arts.

En étendant ainsi le champ de votre activité, vous avez rendu plus strictes les obligations multiples que le règlement vous impose, et parmi elles il en est une, l'organisation de nos collections, qui méritera, cette année, toute votre sollicitude.

Cette organisation, en effet, ne saurait plus être différée, alors que nous rentrons dans notre neuvième année d'existence, et que nous savons tous que dans les sciences naturelles, de bonnes collections constituent le vrai secret de faire des progrès assurés et rapides.

Vous possédez déjà des éléments assez nombreux de ces collections, éléments parfaitement classés, qui s'accroîtront rapidement avec le temps dès que vous

aurez procédé à une première organisation; vous les tenez de l'un de vos présidents qui a toujours beaucoup fait pour la Société.

Le Congrès scientifique de France, qui s'est réuni dans notre ville en 1873, a également remis entre vos mains, et dans le but spécial d'aider à cette organisation, une somme d'une réelle importance et plus que suffisante pour que nous puissions nous mettre sérieusement à l'œuvre avec la certitude d'un rapide succès.

C'est donc une double dette que nous avons contractée, et cette neuvième année ne sera vraiment fructueuse que si nous nous efforçons de remplir les obligations multiples que je devais vous énumérer sommairement. »

MM. Piche et Soulice font ensuite un compte-rendu détaillé des nombreuses publications reçues pendant les vacances, en appelant l'attention de leurs collègues sur certains mémoires qui peuvent les intéresser plus particulièrement ou qui concernent le pays.

Notamment : Une étude de M. Michelier, ingénieur en chef du chemin de fer sur les inondations de 1873, et une note extraite du Bulletin de la Société Borda, sur le trésor de Barcus.

Le bureau est autorisé à acquérir une collection de monnaies trouvées dans cette localité.

M. Piche rend compte des travaux de la commission d'organisation des conférences. Grâce au dévouement des professeurs du Lycée et de quelques particuliers, la campagne d'hiver est assurée; il y aura 14 conférences.

Sont admis comme sociétaires : MM. Jamet, Vallier, Corréart, professeurs au Lycée, MM. Boucart père et fils et M. Valette, contrôleur des contributions.

Le secrétaire-général entretient la Société de l'utilité qu'il y aurait pour elle et pour la ville, à constituer une section du Club-Alpin. La question sera l'objet d'une étude ultérieure.

M. le Trésorier rend compte des résultats de l'exercice 1878-1879.

L'avoir de la Société était au 1^{er} novembre 1878 de 2,612 fr. 03. Les recettes de l'exercice se sont élevées à 2,061 fr.; total 4,673 fr. 03.

Les dépenses pour l'impression du Bulletin ont été de 1,199 fr. 63; les frais d'administration de 308 fr. 85; ceux occasionnés par les conférences de 329 fr. 90; total : 1,838 fr. 40 c., ce qui laisse au 31 octobre 1879, un avoir de 2,834 fr. 63 supérieur à l'avoir de l'année précédente de 222 fr. 60 c.

Les comptes sont approuvés.

Le bureau termine la séance en donnant connaissance du programme du concours pour 1880.

Prix : une médaille d'or de 150 francs.

Sont admis à concourir, les ouvrages imprimés ou

manuscrits, quel qu'en soit le sujet, pourvu qu'il intéresse spécialement la région du Sud-Ouest de la France.

Suivant le nombre et le mérite des concurrents, la Société peut décerner en outre une ou plusieurs médailles d'argent ou de bronze.

Les ouvrages ou mémoires doivent être adressés avant le 1^{er} novembre 1880, au secrétaire-général de la Société, M. Piche, 8, rue Montpensier, à Pau.

Les Muses de la Revue catholique de Bordeaux

VELATA ET CARMENCITA.

Connaissez-vous la *Revue Catholique de Bordeaux*? Non, n'est-ce pas? Il y a huit jours, je ne la connaissais pas davantage, quand elle nous est arrivée nous apportant un *étreintement* « bénin, bénin, bénin » de notre ami Bréard. Ce pavé doucereux « *A propos du divorce* » je me suis gardé de le lire; en fait de littérature de ces Messieurs, j'aime mieux lire les discours moraux de cet excellent M. Tartufe et les sages homélies de l'honnête Basile : pour le fond, c'est la même chose, et quant à la forme, Molière du moins et Beaumarchais expriment en bon français les onctueuses méchancetés de leurs cléricaux.

Je ne me suis donc pas occupé du mal que l'abbé Thibaut dit de la « *Revue Bordelaise*, journal littéraire et scientifique, comme dit le titre. » Promettrait-il donc trop ce titre ambitieux? Celui de la *Revue Catholique* est de vrai plus modeste : il annonce que dans ses huit petites pages — dont deux d'annonces — la pieuse foliole s'occupe de « *Religion — Philosophie — Education — Histoire — Littérature — Archéologie — Bibliographie*. » Toute cette encyclopédie en six pages. Il est vrai que catholique veut dire universel : Titre oblige.

Hospitalière à tant de sujets divers, la *Revue Catholique* entre-bâille aussi sa porte aux Muses; oui, aux Muses? païennes s'il en fût. Et ce n'est pas moi qui dis « les Muses » c'est le rédacteur même de la *Revue* qui écrit dans ce bon petit style galant qui sent son antiquité : « *Les Muses n'ont pas été insensibles aux cordiales avances que nous leur avons faites* » Mais les troubadours en tunique abricot qui sont étalés platement sur les vieux trumeaux, les ménestrels galants qui s'appuient sur les pendules, style empire, n'auraient pas parlé d'une manière plus gentiment agaçante. Ces petits téméraires n'auraient pas osé faire avances plus audacieuses! Ce bon M. Tartufe, vraiment, n'aurait pu faire avances plus cordiales à la femme de son hôte.

Mais, à ces avances, Elmire, on le sait, ne répondit pas :

Les Muses ont été moins prudentes. Qu'on se rassure pourtant : rien de commun entre ces Muses et les chastes filles de Mnémosyne ; rien de commun, ni pour la conduite ni pour le talent poétique.

Pour ce qui est de la conduite de ces Muses — pas les authentiques — M. P. d'A. (l'auteur de l'article sur la « Poésie ») insiste avec bien de l'indiscrétion sur leur légèreté. « Plusieurs de ces filles du ciel nous ont immédiatement honorés de leur visite, visite qui deviendra fréquente... » La main sur la conscience, est-il d'un galant homme, M. P. d'A. de se vanter ainsi de ses bonnes fortunes ?

Je continue à citer : « *L'une de ces Muses, toujours voilée, Velata, nous a donné une plaintive Élégie qui nous paraît réaliser la perfection.* » Vraiment je ne me représente pas bien clairement cette Muse toujours voilée. Pauvre Muse ! Ce voile qui s'interpose toujours entre elle et le monde extérieur doit la condamner à une poésie bien grise, bien terne. M. P. d'A. l'a bien compris puisqu'il s'empresse de nous rassurer : l'Élégie de la Muse voilée réalise la perfection. Voici une assertion hétérodoxe qui sent terriblement son fagot.

Réaliser la perfection ! Rien que cela : quelle ambition pour une pauvre Muse qui n'a pas, que je sache, sa place au paradis dans un quelconque des bataillons sacrés que composent hiérarchiquement les *Trônes*, les *Dominations*, les *Anges*, etc. Je croyais, moi profane, que les Muses, déesses d'une dynastie tombée, chassées du royaume des cieux étaient de pauvres déesses en exil. Enfin, cela prouve une fois de plus qu'il est avec le ciel des accommodements.

Cette réalisation de la perfection, l'Élégie sans défaut était annoncée pour le numéro suivant. « Nos lecteurs pourront en juger lorsqu'ils liront le numéro du 1^{er} janvier 1880. » De tes lecteurs, ô chroniqueur, P. d'A. de tes lecteurs, j'en serai — le 1^{er} janvier 1880. »

En attendant cet heureux jour qui me semblait si long à venir, le jour de miracle où la perfection devait être réalisée sur la terre, je trompai mon impatience par une seconde lecture de la *Revue catholique* — et j'y découvris une nouvelle Muse.

Mais vraiment j'éprouve un grand embarras à dire son nom. La première se nommait *Velata*, nom à vrai dire peu vulgaire et peu connu des hommes, qui n'a pu être imaginé que par quelque Philaminthe doublée d'une Arsinoé, et à qui quelque bon curé tient lieu de Trissotin. Passe donc pour *Velata*.

Mais après *Carmencita*, holà ! Qu'est-ce que *Carmencita* ? Quelle en est la racine étymologique ? Est-ce le participe passé de quelque verbe *Carmencire* à sens mystique, que je ne connais pas : est-ce quelque barbarisme dévot ? Cela se pourrait : j'ai bien vu dans *Paris-Murcie* que le pape avait commis en son auto-

graphe un *tribularentur* qui aurait bien étonné les grammairiens latins.

Si *Carmencita* n'est pas un mot barbare et ecclésiastique, c'est un diminutif espagnol : (*hombre, hombrecito; Carmen, Carmencita.*) Cela se gâte. Les *Carmen* d'ordinaire n'ont pas la meilleure réputation : on en rencontre plus souvent dans les ballets des *Folies-Bergère* et *Bordelaises* — ou ailleurs — que dans un pieux journal. Quant aux *Carmencitas*, comme il faut une certaine familiarité avec *Carmen*, pour la nommer de ce caressant diminutif, cela devient vraiment bien compromettant. Après tout, ceci prouve une fois de plus qu'il est avec le ciel des accommodements : l'exemple de Marie-Madeleine ne fait-il pas autorité ?

De *Carmencita*, j'ai le regret de n'avoir rien lu ; mais j'ai trouvé, le 1^{er} janvier 1880, la plaintive Élégie de *Velata*. Vraiment, voir la réalisation de la perfection, c'est faire preuve d'un comble de charité chrétienne, dont — je l'avoue à ma très grande honte — je ne me sens pas capable.

Voici ce dont il s'agit dans cette pièce : « Noël — le Retour. » Un enfant de cinq ans — il dit lui-même son âge :

J'ai cinq ans aujourd'hui, je suis sage et peux dire
Seul l'*Ave Maria*, le soir sur tes genoux.

Cet enfant tient un discours de plus de cinquante vers ; ce jeune enfant doit avoir lu bien des mauvaises poésies dont les réminiscences l'obsèdent. Il fait remarquer à sa mère des choses neuves comme ceci :

La Neige, vois-tu, mère,
Etend au loin son blanc manteau.

Son père est en voyage depuis deux ans : il avait trois ans à ce moment, mais c'était un enfant bien précocé.

Voilà deux ans passés que je prie et j'espère !

Commencer à prier et à espérer dès l'âge de trois ans, mais c'est prodigieux cela !

Le petit prodige étale avec peu de modestie sa jeune science en racontant tout au long la nativité du Christ ; il se compare à l'enfant Jésus et, ce qui est plus grave, il compare son père à saint Joseph :

Nous n'avons pas comme eux notre cher Saint Joseph.

Cependant le père du prodige arrive en se livrant durant la route à une étrange arithmétique

Le voyageur — Dieu le protège !
Comptait les heures par instants.

Il faut être bien protégé de Dieu pour savoir ce que c'est que de « compter les heures par instants. » Enfin, il arrive précédé par son âme qui, très pressée, a volé à travers la vitre : ce n'est pas moi qui l'invente, c'est *Velata* qui constate ce miracle :

A travers la vitre ternie
Son âme vole en un baiser !

On se reconnaît, on s'embrasse, et la plaintive Elégie est terminée.

O mes lecteurs, que celui de vous qui y voit la réalisation de la perfection me jette la première pierre ! Le voile de Velata, le voile de M. P. d'A... ressemble bien à des écailles qui couvrent les yeux !

Voilà ce que j'ai trouvé dans cette *Revue* qui dit du mal de notre ami Bréard.

J'ai tenu à entretenir nos lecteurs de mes découvertes. Le mystère de Carmencita est piquant ; les vers de Velata peuvent faire passer quelques quarts d'heure amusants. Peut-être quelque fidèle de la *Revue bordelaise*, alléché, achètera un numéro de la *Revue Catholique* et j'en serai bien heureux, car j'aurai fait un peu de bien à ces méchants qui nous orient *Raca*, nous appellent *Fils de Gog et de Magog* et souhaitent que le puits de l'abîme nous engloutisse. Rendre ainsi le bien pour le mal, c'est de la charité chrétienne : Imitiez ce bon exemple, ô pieux journalistes ! C'est la grâce que je vous souhaite. Amen !

Pierre ORMILLY.

VARIÉTÉS

Décoration des jouets d'enfants par des substances inoffensives. — Nous n'avons pas encore entretenu nos lecteurs des travaux de M. Turpin dont le but est de substituer aux couleurs vénéneuses employées dans la peinture décorative des jouets d'enfants, des couleurs absolument inoffensives. Ces travaux ont été honorés d'une récompense par l'Académie des sciences.

Dans la séance du 22 juillet dernier, M. J. Rochard a adressé à l'Académie de médecine un rapport sur la décoration des jouets en caoutchouc par des substances inoffensives.

Dans ce rapport, il fait ressortir les dangers que peuvent faire courir à de petits enfants des couleurs aussi toxiques que le chromate de plomb, le vermillon, le vert de Scheele ordinairement employés, appliqués à la détrempe sur des jouets, et le mérite du travail de M. Turpin, qui, à la suite de longues recherches, est parvenu à constituer, à l'aide de substances complètement inoffensives, une table chromatique qui ne comporte pas moins de 1440 teintes différentes disposées suivant la coordination des couleurs, telle qu'elle a été indiquée par M. Chevreul.

Il conclut en disant que les jouets préparés suivant les formules de M. Turpin ont pour base une combinaison de caoutchouc, de carbonate de chaux, de sou-

fre et d'oxyde de zinc (ce dernier complètement exempt d'arsenic); que les matières colorantes ne renferment aucun principe toxique; enfin, que M. Turpin a rendu à l'Hygiène un important service, et il termine en proposant à l'Académie de lui adresser des remerciements et de déposer honorablement son mémoire dans ses archives.

L'Académie a adopté les conclusions de ce rapport et décidé le renvoi du mémoire à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Anti-fat. — On emploie sous ce nom, en Amérique et en Angleterre, un médicament qui jouit d'une grande réputation pour faire maigrir.

Les divers essais exécutés sur cette liqueur ont montré qu'elle est constituée par une solution aqueuse d'un extrait végétal, additionnée de glycérine, qu'elle ne renferme pas de substances métalliques.

Ses propriétés organoleptiques n'offrent aucune particularité, sa saveur est toutefois un peu salée.

Evaporée en consistance d'extrait, puis incinérée, cette solution a laissé des cendres dans lesquelles on a constaté la présence du chlorure de sodium en assez forte proportion, et celle de l'iode. Ces résultats ne laissent aucun doute sur la provenance de l'extrait et permettaient de l'attribuer à une plante marine, très probablement le *fucus vesiculosus*.

Les Américains faisant un fréquent usage de la glycérine dans l'extraction des suc végétaux, nous pensons que l'anti-fat est une solution de l'extrait de fucus obtenu par ce procédé.

Il y a déjà vingt ans que le *fucus vesiculosus* a été préconisé et employé en France contre l'obésité.

L'antiquité de la race humaine. — Dans un journal scientifique des Etats-Unis, un professeur, M. Mudge, a donné quelques faits intéressants relatifs à l'antiquité de la race humaine. Il accepte comme exacte l'opinion généralement admise en géologie suivant laquelle l'homme aurait fait son apparition sur la terre à la fin de l'époque des glaces, et il s'efforce de démontrer que l'antiquité de sa race ne peut pas être fixée au-dessous de 200,000 années.

Un géologue américain avait reconnu, après la période des glaces, trois autres périodes auxquelles il a donné les noms du Champlain, de la Terrace et du Delta, qu'il suppose toutes trois avoir été d'une durée à peu égale à celle de la période glaciale.

Prenant les phénomènes observés dans le Delta du Mississippi, M. Mudge signale ce fait que, sur une distance d'environ 300 milles, on reconnaît l'existence de forêts ensevelies, l'une par-dessus l'autre, avec des intervalles de sable. Ces forêts étaient formées de grands arbres et on en compte dix superposées les unes aux

autres. Ces arbres sont les cyprès chauves des Etats du Sud, et il en est qui dépassent 25 pieds de diamètre; dans l'un d'eux on a compté jusqu'à 5,700 cercles de croissance annuelle.

Dans certains cas, ces arbres immenses ont poussé sur des tronçons d'autres arbres tout aussi grands, et ce phénomène s'observe dans chacune de ces dix forêts.

De ces faits, M. Mudge conclut qu'on peut, sans exagération, évaluer la durée de chacune de ces forêts successives à 10,000 ans, ou 100,000 pour les dix forêts. Mais cette évaluation ne fait pas entrer en ligne de compte l'intervalle de temps, qui, sans aucun doute, a été très considérable, entre la fin d'une de ces forêts et le commencement de la forêt supérieure.

Il est suffisamment prouvé que l'homme existait à l'époque du Champlain; or, la période de la Terrasse ou sa plus grande partie est intervenue entre celle du Champlain et celle du Delta, ce qui ajoute 100,000 années aux 100,000 ans indiqués plus haut. Si l'on accorde seulement aux deux premières périodes une durée égale à celle du Delta, le résultat total serait de 200,000 ans.

Les grands hivers du siècle. — Voici ce que M. Marié-Davy, Directeur de l'Observatoire de Montsouris, écrit à cet égard au *journal d'hygiène* : C'est le sixième grand hiver du siècle. Ces six hivers sont répartis avec une assez grande régularité en trois périodes de deux : 1788-1789 et 1794-1795, intervalle six années ; 1829-1830 et 1837-1838, intervalle huit ans ; 1870-1871 et 1879-1880, intervalle huit ans. Distance moyenne du 1^{er} groupe au 2^e, 42 ans ; distance moyenne du 2^e groupe au 3^e, 42 ans.

Est-ce une simple coïncidence? Je le crois. Le fait n'en est pas moins curieux. De ces trois groupes, les deux extrêmes sont les plus rudes. Voici, en effet, les températures les plus basses observées, ainsi que les nombres de jours de gelée constatée par le thermomètre de l'Observatoire de Paris.

| Années. | Nombre de jours de gelée. | Température la plus basse. | Lieu d'observat. |
|-----------|---------------------------|----------------------------|------------------|
| 1 1788-89 | 68 | — 21,5 | Paris. |
| 1794-95 | 64 | — 23,5 | » |
| 2 1829-30 | 76 | — 17,2 | » |
| 1837-38 | 77 | — 19,0 | » |
| 3 1870-71 | 59 | — 21,3 | » |
| 1879-80 | ? | — 23,9 | Montsouris. |

A Montsouris, la température a dû descendre au moins de 1^o plus bas qu'à l'Observatoire de Paris, en sorte que 1879 vient après 1794-95, mais il en est peu éloigné.

Nous sommes donc dans un des plus grands hivers du siècle, et les mesures prises par l'assistance publique sont malheureusement des mieux justifiées.

Mais ce qui mesure les progrès économiques réalisés depuis 1789, c'est que, si les récoltes de 1878 et 1879 ne valent guère mieux que celles de 1787 et 1788, nous ne verrons pas le prix du grain monter de 12 à 36 fr. l'hectolitre comme en 1789, malgré l'abaissement de la valeur de l'argent.

Pâtisseries plombifères. — En raison de la cherté des œufs, un certain nombre de pâtisseries se sont imaginé d'introduire dans leurs gâteaux du chromate neutre de plomb pour remplacer la coloration due au jaune d'œuf.

Cette pratique, originaire de Paris, s'est répandue en province. M. Personne a placé sous les yeux de l'Académie de médecine un échantillon recueilli par M. Galippe père, pharmacien dans le département de l'Oise. La fraude a été découverte grâce à l'expérience du fraudeur, qui, ne connaissant que depuis peu, par l'un de ses confrères, ce nouveau procédé de falsification, a eu la main trop lourde. La pâtisserie était en effet d'un jaune trop vif qui a éveillé facilement l'attention des consommateurs. Des accidents ont été observés. Le coupable, ignorant les propriétés toxiques du produit qu'il appliquait, en a remis un échantillon.

L'analyse de cette pâtisserie plombifère, à laquelle a procédé le docteur Galippe, a démontré que la brioche contenait 0,073 mill. d'oxyde de plomb pour 100.

Il est urgent de donner toute la publicité possible à de pareils faits, afin d'éveiller l'attention de l'autorité sur cette falsification, et d'instruire les pâtisseries du danger auquel ils exposent les consommateurs.

— M. Petersen, capitaine danois, vient d'inventer un matelas de sauvetage qui paraît appelé à un certain avenir. Il est fait de fines rognures de liège commun. L'appareil est pourvu d'une courroie et d'une boucle; un quart de minute suffit pour l'assujétir autour du corps dès que l'alarme est donnée, et il peut aisément soutenir sur l'eau trois autres personnes qui s'y accrochent.

Il va sans dire — et c'est là le grand avantage de l'innovation — que les hommes de l'équipage n'ont pas d'autre matelas pour leur usage journalier. La marine danoise s'est empressée de l'adopter. Cette nouvelle bouée a facilement soutenu quatre personnes sur l'eau.

Le *Lloyd*, de l'Allemagne du Nord, vient de mettre à l'essai quelques-uns de ces matelas dont le prix de revient est de 13 fr. environ.

Le Directeur-Gérant : E. MAURIAC.

Bordeaux. — Imp. Nouvelle A. BELLIER, rue Cabirol, 16.

—Tout le monde se rappelle que notre compatriote, M. Chabry, dont il est superflu de faire une fois de plus l'éloge, a été honoré d'une médaille à la dernière Exposition de Paris. Il vient de recevoir pareille distinction à l'Exposition d'Anvers. Voilà une nouvelle qui, sans étonner personne, satisfera tous ceux qui s'occupent d'art à Bordeaux.

Un Bourgeois.

CHRONIQUE MUSICALE

Premier concert du Cercle Philharmonique

Le premier concert du Cercle philharmonique, retardé d'une semaine pour cause d'indisposition, a été aussi brillant que de coutume. L'événement de la soirée était l'audition de la suite d'orchestre de l'*Arlésienne* qui n'avait pas encore été exécutée à Bordeaux et qui n'y était connue de quelques amateurs que par des réductions au piano. L'œuvre de Bizet est des plus remarquables; le *menuet* est charmant, l'*Adagietto* superbe, le *carillon* fort joli. Cette musique a pour principal caractère l'originalité véritable, qualité maîtresse et bien rare à notre époque où tant de jeunes compositeurs grisés par les succès de Wagner s'épuisent à imiter le maître. La mélodie de Bizet est toujours gracieuse, distinguée; l'harmonie est pleine d'imprévu, l'orchestration de coloris. Il y a parfois un peu trop de recherche, d'affectation dans les effets, mais quelque influence qu'ait exercée sur lui l'école allemande, Bizet conserve toujours son individualité, individualité toute française procédant beaucoup plus d'Hérold que de Wagner.

L'œuvre du regretté compositeur a été remarquablement jouée par l'orchestre et a excité l'admiration de quelques musiciens dispersés dans la salle. Le reste des auditeurs, pour qui la musique n'est, on le sait, qu'un accessoire, s'est montré assez indifférent.

M. Diaz de Soria a chanté un arioso du *Roi de Lahore* assez ennuyeux et quelques romances charmantes. Tous les Bordelais connaissent cette voix suave, ce talent délicat, séduisant, presque féminin, qui font de notre grand chanteur l'artiste le plus exceptionnellement doué que l'on puisse entendre.

M. Musin est un violoniste de talent qui a exécuté avec expression une charmante *berceuse*, de Gounod, et qui a surtout obtenu un grand succès dans une *mazurka* composée par lui et hérissée de difficultés.

La chanteuse, M^{lle} Vachot, est une charmante jeune personne à la voix douce, égale, mais un peu faible.

Les chœurs ont fort bien marché comme toujours. Mais ne pourrait-on pas varier un peu le répertoire? La *Perle du Brésil* n'est pas précisément une nouveauté. Il en est de même de la bruyante ouverture d'*Otello*. Ne pourrait-on pas faire disparaître des programmes ces œuvres vieilles et que tous les musiciens savent par cœur? Nous soumettons

humblement ce vœu à la Commission musicale du cercle. Puisse-t-elle l'exaucer dans l'intérêt des quelques habitués (assez rares hélas!) qui écoutent avec attention les morceaux d'ensemble!

E. WACHS.

FÊTE DE CHARITÉ

La presse bordelaise émue par la profonde misère qui afflige les pauvres pendant cet hiver si long et si rigoureux, organise une fête qui aura lieu prochainement.

Elle a pensé que de même qu'à Lyon et à Toulouse, qui ont déjà suivi l'exemple donné par la capitale, les négociants et industriels voudraient bien s'associer à cette œuvre de bienfaisance et qu'ils s'empresseraient de faire don d'un objet quelconque pour une tombola.

Elle les prie instamment de penser à ceux qui souffrent et de se dessaisir en leur faveur de quelques lots qui seront acceptés avec la plus grande reconnaissance. Les objets seront provisoirement reçus chez M. de Briolle, rédacteur en chef du *Spectateur*, rue du Jardin-Public, n° 7.

Les journaux publieront la liste des lots envoyés et les noms des donateurs.

Nous avons reçu le numéro 4 des *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*. En voici le sommaire :

Dabas, de la Faculté antique. — Collignon, Notes sur les Cérémonies funèbres en Attique. — Froment, les Leçons publiques à Rome au XVI^e siècle. — A. Benoist, des Anacrotiches et de la phrase poétique dans Régnier. — De Tréverret, Lamartine et Lord Byron. — Combes, Correspondance de Louis XIV et de la République helvétique au sujet de l'Alsace et de la Franche-Comté. — A. Luchaire, la Question navarraise au commencement du règne de François I^{er} (1515-1519), suite.

COMMUNICATIONS

E. Egger, Question de propriété littéraire : les Économiques d'Aristote et de Théophraste. — Alfred Croiset, Rythmes et Mètres selon Quintilien. — Ch. Thurot, de l'Orthographe française au XVI^e siècle.

Sommaire du numéro du 11 janvier du journal l'Exploration.

Bolivie et Pérou, ses Gisements nitrifères, par M. A. Bresson. — Expédition suédoise au détroit de Beering (suite), par M. V. J. Kramer. — Sociétés savantes. — Nouvelles de tous les points du globe, par la Rédaction. Le présent fascicule est accompagné de la carte de la Pampa de Tama Rugal.

EAU FERRUGINEUSE ACIDULE, GAZEUSE **D'OREZZA** (CORSE)
Contre GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANEMIE, etc.

Cercle girondin de la Ligue de l'enseignement.

L'assemblée générale statutaire des membres du Cercle girondin, aura lieu le dimanche 25 janvier courant, dans la salle de l'Académie, rue Jean-Jacques-Bel, à 2 heures de l'après-midi. L'ordre du jour de la séance est ainsi fixé : 1° Comptendu des travaux du Cercle girondin pendant l'année 1879 ; 2° État des finances et projet de budget pour 1880 ; 3° Rapport sur le sou des Écoles laïques ; 4° Élection du Comité.

Histoire illustrée du Second Empire

Par TAXILE DELORD

Paraissant par livraisons à 10 centimes. — L'ouvrage formera environ 500 livraisons à 10 c., ou 100 séries à 50 c.

Conditions de la souscription :

Cette nouvelle édition de l'*Histoire du Second Empire*, complètement remaniée par l'auteur, paraît depuis le 10 janvier 1880, par livraisons de 8 pages contenant chacune une grande gravure hors texte et une ou deux gravures intercalées dans le texte.

Le prix de chaque livraison est de 10 centimes. Il paraît deux livraisons par semaine.

Cinq livraisons forment une série qui se vend 50 centimes avec couverture imprimée.

On peut prendre des abonnements de six mois ou d'un an pour recevoir franco par la poste, soit les livraisons deux fois par semaine, soit les séries. (Prix de l'abonnement : six mois, 8 fr. ; un an, 16 fr.)

Éditeur : GERMER BALLIÈRE et C^{ie}, à Paris.

Le Saint-Nicolas.

Que les enfants de notre temps sont heureux ! Voilà encore un nouveau journal qui leur est destiné : *le Saint-Nicolas*, édité avec le plus grand luxe sur papier glacé et teinté, tout bourré d'histoires amusantes et de jolies illustrations. Chaque jeudi, il viendra apporter aux petits garçons et aux petites filles de 7 à 12 ans de joyeuses surprises. Déjà dans le premier numéro, c'est la légende de Saint-Nicolas, mise en musique, exprès pour eux, par J. Massenet ; puis une pièce pour Puppazzi, de Lemerrier de Neuville ; puis une histoire pour les « tout petits, » ceux qui commencent à lire, que Saint-Nicolas n'oubliera jamais ; puis la France en zigzag, de M^{lle} Eudoxie Dupuis ; puis des devinettes, des charades, et au milieu de tout cela des illustrations dues aux crayons des premiers artistes. Que pourrais-je dire de plus ? Je finirai comme j'ai commencé : Que les enfants de notre temps sont donc heureux !

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1^{er} JANVIER 1880

La Légende de saint Nicolas, illustrations par Ed. MORIN, musique de J. MASSENET, de l'Institut. — *M^{lle} Favette*, illustrations par S. A. RANKING. — *Saint Nicolas à ses petits amis*. — *Le Chat, la Poutte, l'Ane et la petite fille*, illustrations par B. DE MONVEL. — *Les Puppazzi de l'Enfance : Avant la Fête*, texte et illustrations par LEMERCIER DE NEUVILLE. — *La France en Zig-Zag*, illustrations par B. DE MONVEL, EUDOXIE DUPUIS. — *La Boîte aux lettres*. — *La Tirelire aux Devinettes*.

Vente chez tous les libraires.

On demande des jeunes gens, disposant d'un capital, ou des commanditaires, pour l'acquisition de l'un des plus anciens journaux quotidiens de Paris, ou la fondation d'un organe, établi sur un plan nouveau.

S'adresser, pour renseignements, au Bureau de la *Revue Bordelaise*, rue Cabirol, 16, à Bordeaux.

Messieurs les abonnés hors Bordeaux sont priés de nous adresser sans retard un Mandat de 12 francs pour leur abonnement à l'année 1880, s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans la réception du journal.

VÉRITABLES PILULES DU D^R BLAUD

Peu de préparations ferrugineuses peuvent se présenter à la confiance des médecins et des malades appuyées sur des documents aussi authentiques que ceux qui suivent :

1^o Insérées au nouveau *Code*, ces Pilules sont employées avec le plus grand succès, depuis plus de 40 ans, par la plupart des médecins, pour guérir l'anémie, la chlorose (pâles couleurs), et faciliter la formation des jeunes filles.

2^o Voici l'opinion des hommes les plus éminents dans les sciences médicales qui les ont expérimentées : « Depuis 35 ans que j'exerce la médecine, j'ai reconnu aux *Pilules de Bland* des avantages incontestables sur tous les autres Ferrugineux, et je les regarde comme le meilleur anti-chlorotique. »

« De toutes les préparations ferrugineuses qui nous ont donné de bons résultats dans le traitement des affections chlorotiques, les *Pilules de Bland* nous paraissent devoir tenir le premier rang. »

(T II, p. 99. *Dictionnaire universel de Médecine*.)

Ces Pilules, préparées d'après la véritable formule de l'auteur par son neveu AUG. BLAUD, Pharmacien de la Faculté de Paris, ne se délivrent qu'en flacons en verre noir scellés par le certificat de l'inventeur et de sa signature.

Enfin, exiger que son nom soit gravé sur chaque Pilule comme ci-contre.

Paris, 8, rue Payenne, et dans chaque Pharmacie. (Se désier des contrefaçons.)



